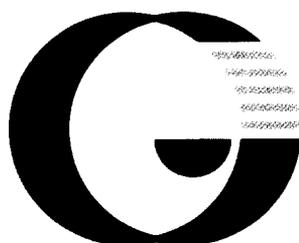




GENERALI



GENERALE

*1992, année difficile s'il en est, fut consacrée
à l'approfondissement des efforts destinés
à améliorer les résultats courants des huit sociétés qui forment
actuellement le Groupe de la Société Générale de Belgique.*

...

*Grâce aux efforts consentis et au dynamisme des équipes en place,
les nombreuses mesures et initiatives ont permis à la plupart des
sociétés de résister, voire d'améliorer leurs résultats en dépit du
climat morose qui s'est installé en Europe et dans le monde.*

SOMMAIRE

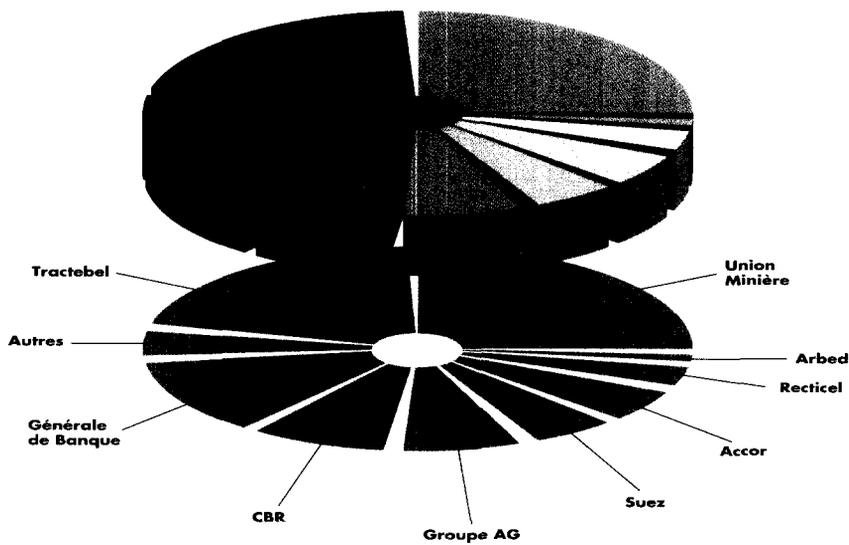
<i>Introduction</i>	1
<i>Organigramme des participations</i>	3
<i>Chiffres significatifs consolidés</i>	4
<i>Lettre aux actionnaires</i>	6
<i>Organes sociaux</i>	10
<i>Rapport de gestion du Groupe</i>	12
<i>Le mécénat</i>	15
<i>Les participations clés du Groupe</i>	
• <i>Accor</i>	16
• <i>Groupe AG</i>	18
• <i>Arbed</i>	20
• <i>CBR</i>	22
• <i>Générale de Banque</i>	24
• <i>Recticel</i>	26
• <i>Tractebel</i>	28
• <i>Union Minière</i>	32
<i>Comptes consolidés</i>	37
<i>Rapport de gestion et comptes sociaux</i>	57
<i>Bureaux de la Société Générale de Belgique</i>	81

Légende des chiffres significatifs des huit entreprises clés :

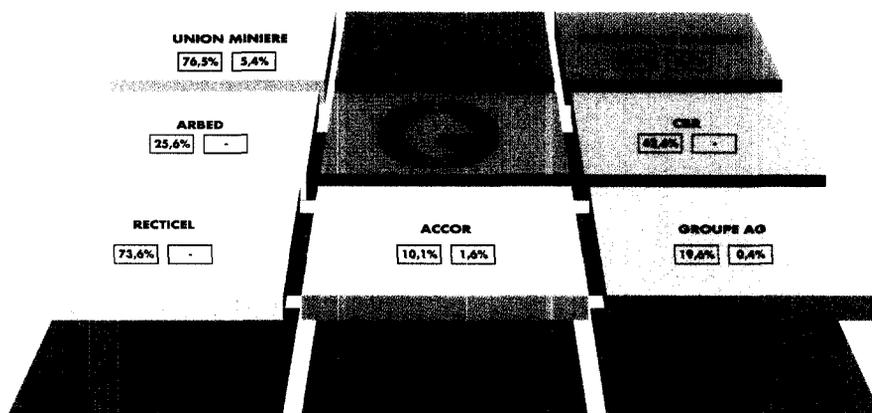
- les chiffres sont en millions de BEF sauf mention contraire;
- les capitaux propres sont tiers inclus et après répartition;
- capitalisation boursière = nombre total d'actions x cours de l'action ordinaire au 31.12.

Le graphique reprend la part relative de chaque société dans le portefeuille de la Générale.

Répartition de la valeur estimative des participations (31/12/92)



Organigramme des participations (31/12/92)



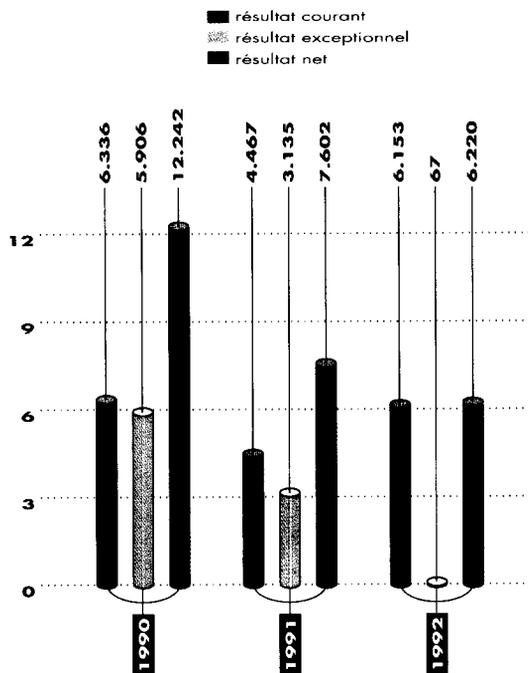
Remarques:

- Les chiffres indiquent les pourcentages des participations directes (à gauche) et indirectes (à droite).
- Finoutremer et Compagnie de Suez notamment sont reprises dans le portefeuille d'investissements de la Société Générale de Belgique.

CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDÉS

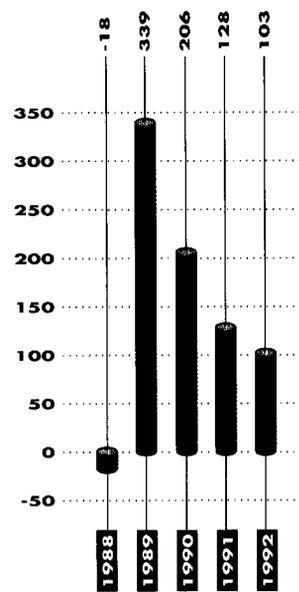
Structure des résultats consolidés (part du Groupe)

1990 - 1992 (en millions de BEF)



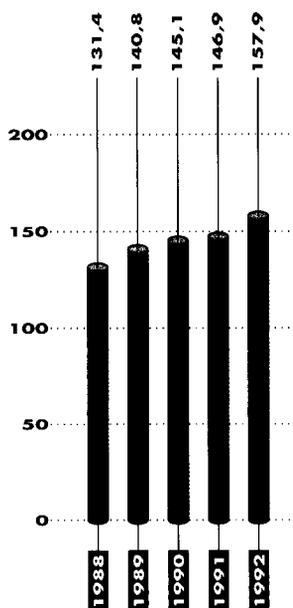
Résultat net par action (part du Groupe)

1988 - 1992 (en BEF)



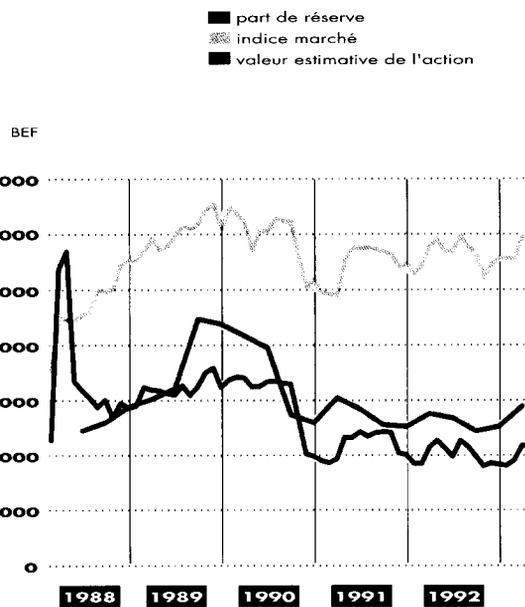
Fonds propres (part du Groupe)

1988 - 1992 (en milliards de BEF)



Part de réserve et indice du marché de Bruxelles

1988 - 1992



CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDES

	1992	1991	1990	1989
Résultats * (en millions de BEF)				
Résultat courant	4 330	1 706	6 351	21 438
Résultat exceptionnel	-420	1 724	4 619	6 716
Résultat des entreprises mises en équivalence	6 892	8 508	8 726	11 228
Résultat net total	8 449	9 968	17 182	34 013
Résultat net part du Groupe	6 220	7 602	12 242	20 107
Bilan (en millions de BEF)				
Immobilisations corporelles	72 906	71 826	121 870	115 535
Immobilisations financières	131 259	132 066	131 731	171 985
Capitaux propres totaux (1)	199 090	185 432	196 621	239 919
Capitaux propres du Groupe (1)	157 862	146 861	145 130	140 782
Dettes à plus d'un an	47 349	49 325	86 345	87 209
Fonds de roulement	42 978	29 576	20 398	42 836
Nombre d'actions et capitalisation boursière				
Nombre émis au 31.12	64 182 790	64 182 790	64 060 540	64 059 589
Nombre à jouissance entière au 31.12	60 398 760	59 137 417	59 015 167	59 014 216
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions de BEF) (2)	121 947	106 828	107 885	207 175
Données par action ordinaire, ajustées (en BEF)				
Résultat net part du Groupe	103	128	206	339
Dividende brut	112	112	112	112
Capitaux propres du Groupe	2 460	2 464	2 441	2 374
Valeur estimative au 31.12	2 517	2 515	2 583	4 371
Cours en Bourse : plus haut	2 285	2 520	3 520	3 860
plus bas	1 655	1 725	1 860	3 010
au 31.12	1 900	1 840	1 860	3 410
Ratios				
Rentabilité : $(\frac{\text{résultat net part du Groupe}}{\text{capitaux propres du Groupe (3)}})$	3,9%	5,2%	8,7%	15,3%
Endettement : $(\frac{\text{dettes à plus d'un an}}{\text{capitaux propres totaux (3)}})$	23,8%	26,6%	43,9%	36,3%
Rendement brut : $(\frac{\text{dividende brut}}{\text{cours 31.12}})$	5,9%	6,1%	6,0%	3,3%
Return boursier : $(\frac{\text{variation de cours} + \text{dividende brut}}{\text{cours 31.12}})$	8,6%	3,8%	-43,6%	5,8%

(1) Au 31.12 de l'exercice.

(2) Nombre total d'actions x cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles, déduction faite du capital non appelé de 1988 à 1991 (BEF 11.268 millions).

(3) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance.

* Montants extraits du compte de résultats qui comprennent, sauf indication contraire, la part des tiers; les chiffres inclus dans le communiqué de presse du 8 avril 1993, de même que ceux repris sur le graphique de la page 4, en haut à gauche, relatifs aux résultats courant et exceptionnel ne comprennent que la part du Groupe.

Madame, Monsieur,

L'an dernier, vous vous en souvenez peut-être, nous nous étions engagés vis-à-vis de vous à accroître le résultat courant du Groupe, même si l'environnement économique demeurait en 1992 aussi défavorable qu'en 1991.

Bien que la conjoncture se soit hélas encore dégradée, nous avons honoré notre engagement : les résultats courants de la Générale ont augmenté de 38%. Pour mesurer la signification de cette performance d'ensemble, il est utile d'identifier les facteurs essentiels qui l'ont influencée :

- *Bonne performance de la Générale de Banque et de Tractebel;*
- *Retombées positives de la politique de désendettement de la Générale de Belgique (plus de BEF 900 millions) ;*
- *Résultats courants positifs de Union Minière se substituant à une perte de plus d'un milliard en 1991.*
- *La crise sidérurgique européenne a évidemment frappé durement l'Arbed qui, après un résultat positif en 1991, a enregistré une perte en 1992. Par comparaison avec l'exercice précédent, la répercussion négative pour la Générale est de l'ordre de 1 milliard 450 millions de francs.*

Cet accroissement de notre résultat se situe à l'évidence à contre-courant de la conjoncture. Il témoigne indiscutablement de la validité des choix stratégiques opérés et apporte une récompense justifiée par l'obstination mise à améliorer de manière constante et continue la productivité et la compétitivité de toutes les sociétés du Groupe de la Générale.

...

Si la conjoncture a continué à se dégrader, l'environnement européen lui aussi n'a plus dégagé les perspectives de stabilité et de développement auxquelles nous nous étions habitués depuis les cinq dernières années. Les querelles autour du Traité de Maastricht ont éclipsé la signification de la finalisation au 1er janvier 1993 du Marché Unique ; l'impuissance des gouvernements de la Communauté à gérer l'ajustement de leurs parités aux réalités économiques fondamentales fait douter de la solidité du système monétaire européen et alimente le scepticisme à l'égard de la volonté et la capacité des Etats membres de réaliser l'indispensable Union Economique et Monétaire.

En Belgique, la croissance du chômage et les déséquilibres budgétaires persistants, rendent plus difficile la politique de convergence européenne sans laquelle l'assainissement des Finances publiques serait irréalisable, ce qui pénaliserait de manière fatale la reprise économique ; la difficulté accrue des Communautés et des Régions à vivre de manière harmonieuse dans le nouvel Etat fédéral Belge rend la vie des entreprises plus malaisée.

Nous nous inscrivons en faux contre toute forme de pessimisme systématique et démobilisateur, mais la Générale ne peut faire abstraction de ce contexte déprimé.

Quelles sont alors nos priorités pour 1993 ?

D'abord, de toute manière, garder le cap !

Nos objectifs clés demeurent : l'amélioration des performances, la robustesse financière, la simplicité des objectifs et des modes de gestion.

Amélioration des performances

Nous demeurons confiants de pouvoir à nouveau en 1993 compenser - en partie tout au moins - la dégradation de la conjoncture économique.

Cette appréciation se fonde sur les résultats obtenus en 1992, qui consacrent les efforts entamés en 1991.

Union Minière a recueilli les fruits des réformes qu'elle avait initiées. La productivité s'est améliorée dans toutes les Business Units et la fusion opérationnelle est aujourd'hui pleinement réalisée. Malgré l'environnement, le programme d'investissements a pu être maintenu et le plan d'amélioration des résultats courants de BEF 4 milliards se met en place. Sur le plan des résultats exceptionnels, une analyse complète des risques et charges a été réalisée en vue de s'assurer que des provisions adéquates figurent au bilan.

L'Arbed, comme les autres sidérurgistes européens, a subi les effets de la crise majeure dans le secteur. De manière énergique, un programme d'action, en concertation avec les syndicats et les autorités publiques, a été décidé. Il vise à réduire les coûts, à augmenter la productivité et à tirer toutes les conséquences des accords conclus avec Usinor-Sacilor. Pour faciliter le passage à la filière électrique pour la production de l'acier, des désinvestissements non stratégiques seront opérés.

CBR a maintenu un bon niveau de rentabilité malgré une conjoncture restée très déprimée en Californie. La capacité concurrentielle du groupe a été renforcée par le développement positif de l'investissement réalisé en Tchéquie.

La poursuite de la rationalisation de sa structure de production par un recentrage sur l'Europe, d'une part, et au second semestre, l'amélioration de sa structure bilantaire suite à une augmentation de capital de BEF 3 milliards et à la cession de sa participation dans Foamex, d'autre part, ont permis à Recticel de retrouver un résultat courant quasiment à l'équilibre. Le plein effet de toutes les mesures se fera sentir en 1993.

Les résultats du Groupe AG-Fortis ont encore légèrement progressé. La constitution d'un joint-venture avec la caisse d'épargne "la Caixa" a permis de prendre une position importante en Espagne.

La stabilisation des frais généraux, la priorité donnée à l'activité de banque commerciale en Belgique ont permis une progression soutenue des résultats de la Générale de Banque.

L'expansion de Tractebel s'est poursuivie : investissement dans l'électricité et le gaz aux USA, en Argentine et en Irlande du Nord, développement significatif de ses activités, en association avec les pouvoirs publics dans le domaine de l'environnement.

Accor, pour réagir à la mauvaise conjoncture, a mis en place un programme de rationalisation et de cession d'actifs non stratégiques.

Robustesse financière

S'il en était besoin encore, la dégradation conjoncturelle a confirmé la nécessité absolue de disposer d'une structure financière saine.

La capacité de passer la crise, tout en maintenant le cap stratégique, n'est possible que si l'endettement est

maintenu dans des limites très strictes.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir mettre sous vos yeux un bulletin de santé très encourageant.

A la SGB, l'endettement financier net n'est plus en 1992 que de 8,9% de nos fonds propres, alors qu'il était de 35% en 1989 et encore de 13,3% en 1991.

Lorsqu'il est procédé au même calcul pour l'ensemble du groupe consolidé, il est tout aussi probant puisque l'endettement financier net n'est que de 40% des fonds propres.

Par ailleurs, les charges courantes de la Générale ne représentent plus que 0,37% de la valeur estimative de notre portefeuille.

Nous veillerons scrupuleusement à ce que la stratégie de développement dynamique que nous privilégions préserve la solidité de cette structure financière.

Simplicité

Une bonne gestion exige clarté dans les objectifs et transparence dans les modalités de gestion.

Nous estimons que nous avons continué, au cours de l'exercice 1992, à nous rapprocher de cette norme.

Pour atteindre une meilleure rentabilité, nous avons encore à réduire la sensibilité de nos résultats aux cycles industriels.

Si la Générale est, et demeurera, un groupe actif dans l'industrie et les services, nous considérons que la part de nos résultats tributaires des cycles industriels demeure trop conséquente, bien que nos participations dans les services représentent 56% de la valeur de l'ensemble de notre portefeuille.

Deux actions spécifiques ont été entreprises

a) Recherche d'un partenaire industriel au sein de Union Minière.

La Générale détient aujourd'hui 82% du capital de Union Minière, ce qui représente 26% de l'ensemble de notre portefeuille.

Le niveau de cette participation n'est pas indispensable pour maintenir le contrôle que nous souhaitons conserver sur la société.

Par ailleurs, la restructuration industrielle opérée, les mesures prises pour assurer un provisionnement adéquat des risques et charges, permettent à un partenaire industriel de mesurer l'avantage qu'il pourrait retirer d'une participation dans Union Minière. S'il est trop tôt pour fixer des échéances, les contacts très préliminaires pris, permettent de vérifier un intérêt pour l'approche suggérée.

b) Arbed : Action concertée avec le Gouvernement luxembourgeois.

Nos consultations avec le Gouvernement luxembourgeois, actionnaire principal de l'Arbed, ont conduit à un plan d'action : soutien au management pour la mise en oeuvre du plan de crise; recherche d'un nouvel actionnaire industriel, création d'un véhicule commun à cet effet. A la suite de ces discussions, la Générale ne disposera plus que de 15% du capital votant de l'Arbed et, de ce fait, ne consolidera plus cette participation à partir du 1er janvier 1993.

La simplicité et la transparence prévalent également dans la manière dont nous cherchons à assumer nos

responsabilités et nos devoirs tant vis-à-vis de nos actionnaires que de nos huit grandes participations.

Nous cherchons à mériter la confiance de tous nos actionnaires, tout en accroissant la spécificité du rôle que remplit la Générale au sein du Groupe Suez, notre actionnaire principal. Nous savons que la responsabilité nous revient de démontrer que les droits des actionnaires principaux s'exercent dans le respect des intérêts de tous.

Les relations entre le holding et les participations se sont développées de manière harmonieuse puisque les règles définies en 1992 se sont avérées adéquates : management seul responsable de la gestion opérationnelle ; holding arrêtant la stratégie, choisissant les hommes et assurant le suivi des performances. Sans cadre clair, il n'y a ni confiance ni continuité.

Les faits témoignent de ce que peut être notre rôle. Fortis souhaitant, pour des motifs stratégiques que nous comprenons, réduire de 13% sa participation dans la Générale de Banque, nous avons contribué à trouver une solution positive pour chacun. Grâce à la solidité financière retrouvée, la Générale peut accroître sa participation de 21 à 26%, créant, ce faisant, les conditions de reclassement rapide du reste de la participation de Fortis. Un investissement économique justifié, facilitant la réalisation des objectifs stratégiques de Fortis tout en apportant le soutien souhaité par la Générale de Banque, met en lumière notre rôle.

La cohérence de notre stratégie, la crédibilité accrue de nos objectifs, la transparence de nos méthodes de gestion et de nos relations avec nos actionnaires, sont autant d'exigences que nous aurons à respecter.



Les défis de 1993 demeurent redoutables.

Nos efforts prioritaires seront consacrés à contre-carrer là où c'est possible, et à nous efforcer de compenser ailleurs les effets négatifs de l'environnement économique.

La qualité des équipes de la Générale et des dirigeants de nos huit grandes participations, leur volonté de poursuivre sans relâche l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises, nous permettent de prendre l'engagement que les résultats courants consolidés évolueront en 1993 sans subir le plein impact de la dégradation de la conjoncture.

G. Mestrallet
Administrateur délégué

E. Davignon
Président

ORGANES SOCIAUX

Conseil d'Administration**Président***Etienne Davignon***Vice-Présidents***Maurice Lippens**Gérard Worms***Administrateur délégué***Gérard Mestrallet***Administrateurs***Philippe Bodson**Alain Chaigneau**Valère Croes**Jean-Claude Debovre**François de Laage de Meux**Bernard Egloff**Georges Faber**Jean Gandois**Jean Godeaux**Antoine Jeancourt-Galignani**Philippe Malet**Xavier Moreno**Patrick Ponsolle**Piet Van Waeyenberge**Karel Vinck***Secrétaire***Jean-Pierre Standaert***Comité Exécutif****Président**

- Maurice Lippens
(à partir du 2 juin 1992)

- Gérard Worms

(jusqu'au 2 juin 1992)

Membres*Philippe Bodson**Alain Chaigneau**Etienne Davignon**Jean Godeaux**Gérard Mestrallet**Xavier Moreno**Patrick Ponsolle**Jean-Pierre Rodier***Comité de Groupe****Président***Etienne Davignon***Vice-Président***Gérard Mestrallet***Membres**

- Philippe Bodson

*Président de la Direction générale -
Administrateur délégué, Tractebel*

- Donald Fallon

*Administrateur délégué -
Président du Comité de Direction, CBR*

- Manfred Loeb

*Président du Conseil d'Administration,
CIB*

- Bruno Morelli

Administrateur délégué, Sibeka

- Jean-Pierre Rodier

Administrateur délégué, Union Minière

- Luc Vansteenkiste

*Administrateur délégué, Recticel***et les Membres du Comité
de Direction S.A.****Secrétaire***Vincent Bribosia***Représentants à l'étranger***Lino Giudice**République Populaire de Chine**Isabelle Hupperts**Japon/Corée**Pierre Linard de Guertechin**Zaire***Conseillers***Edgard Bossuyt**Jozef De Jaegere**Paul De Keersmaecker**Philippe de Woot de Trixhe**Manfred Loeb**Georges Nève**Michel Vandestruck**Jean Van Marcke***Collège des Commissaires-reviseurs**

- PRICE WATERHOUSE
Reviseurs d'Entreprises S.C.C.,
représentée par Paul Pauwels

- TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co
S.C.C., membre de DIT
INTERNATIONAL,
représentée par Claude Pourbaix

Comité de Direction S.A.

Président

Gérard Mestrallet
Administrateur délégué

Etienne Davignon

Président du Conseil d'Administration

Francis Depré

Directeur Financier



De gauche
à droite :

J.P. Standaert
K. Wendel
G. Mestrallet
E. Davignon
J.J. Massart
Ph. Liotier
F. Depré

Marc Depuydt

Directeur des Ressources Humaines (jusqu'au 23 février 1993)

Philippe Liotier

Directeur délégué aux Participations industrielles et à la Stratégie

Jean-Jacques Massart

Directeur de la Communication et (à partir du 23 février 1993) Directeur des Ressources Humaines

Jean-Pierre Standaert

Secrétaire général, Directeur des Affaires Juridiques

Klaus Wendel

Directeur des Systèmes de Gestion

Secrétaire

Vincent Bribosia

Rapport de gestion du Groupe *

L'ensemble des opérations de l'exercice 1992 s'inscrit dans le prolongement des orientations prises au cours de l'exercice précédent. Les plans de restructuration entamés dans plusieurs entités du Groupe ont été poursuivis de même que la réduction de l'endettement. • Après avoir cédé en 1991 le contrôle de Foamex, Recticel a réduit sa participation à 8,5%; grâce à la réalisation de l'augmentation de son capital, Recticel a maintenant une structure bilantaire saine. L'Union Minière a concrétisé les plans de rationalisation et de réorganisation annoncés à la fin de 1991 et a cédé sa participation dans Hessenatie. Arbed a conclu ses négociations avec Usinor-Sacilor et a redéfini son programme d'investissement pour les cinq prochaines années. • Ainsi qu'il ressort des événements importants repris ci-dessous, les différentes sociétés du Groupe ont également procédé à diverses acquisitions en vue de compléter la couverture de leurs marchés. • Les comptes consolidés du Groupe révèlent une baisse de 18% du résultat net, qui s'établit à BEF 6,2 milliards. Néanmoins les composantes de ce résultat varient de manière différente : le bénéfice courant des filiales intégrées est multiplié par 2,5, alors que le résultat exceptionnel devient légèrement négatif, conséquence d'un nombre réduit de cessions, et que le résultat des sociétés mises en équivalence, en recul de BEF 1,6 milliard, traduit la dégradation importante de l'industrie sidérurgique. • La participation du Groupe de la Générale dans la Compagnie de Suez, qui était de 6.212.829 actions (4,38%) au 31 décembre 1991, s'est accrue de 262.450 unités achetées en Bourse; au 31 décembre 1992, l'ensemble des 6.475.279 titres représentaient 4,42% des titres émis.

Événements importants concernant les sociétés de Groupe de la Générale***Janvier 92**

- CBR. Prise d'une participation de 29,4% dans CVM Mokra, premier cimentier tchèque, assortie d'un engagement d'une prise de participation majoritaire en 1995.
- Groupe AG. Signature d'un accord de coopération commerciale exclusive entre Amev Nederland et la société hollandaise VGZ dans l'assurance soins de santé.

Février 92

- Accor. Acquisition de Restobel Catering par Eurest Belgique, filiale de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme (CIWLT).
- Générale de Banque. Cession de sa participation (54,6%) dans la Banque Européenne pour l'Amérique Latine (BEAL) à la Westdeutsche Landesbank.
- Union Minière. Signature par Mechim Engineering (filiale d'UM) d'un contrat de services d'étude et de fourniture d'équipements pour l'installation d'un système de refroidissement de solution d'une raffinerie de zinc bulgare.

* Le rapport de gestion et les événements concernant la Société Générale de Belgique S.A. se trouvent reproduits en page 58.

Mars 92

- Accor. Prise d'une participation de 51% dans Rikskuponger, premier émetteur suédois de tickets restaurant et acquisition d'un des principaux émetteurs de tickets restaurant brésiliens Apetik.
- Arbed. Acquisition du train à profilés moyens de la société Maxhütte Unterwellenborn (ex-RDA).

Mai 92

- Groupe AG. Acquisition par Fortis de la société néerlandaise Nut-Holding N.V., actionnaire de la Nutsspaarbank.
- Tractebel. Prise d'une participation de 3% dans la société Iberdrola, première entreprise privée d'Espagne dans le domaine de l'électricité. Tractebel est ainsi devenue un actionnaire important aux côtés de BBV avec laquelle elle a conclu un accord de collaboration industrielle.

Juin 92

- Générale de Banque. Inauguration de la Banque Régionale du Nord, filiale commune de la Générale de Banque et de la Banque Parisienne de Crédit.
- Tractebel. Participation de Powerfin à l'achat de deux centrales électriques en Irlande du Nord, Kilroot Powerstation et Belfast West Powerstation.
- Union Minière. Cession à la CMB de sa participation (17%) dans la société anversoise Hossenatie.

Juillet 92

- Accor. Fusion des chaînes d'hôtels PLM et SIHS.

Août 92

- Accor. Décision par la cour d'appel de Bruxelles de majorer le prix d'acquisition des actions de la CIWLT dans le cadre de l'OPA de celle-ci.
- Tractebel. Acquisition par Watco, filiale du groupe Fabricom, de la société De Kock, spécialisée dans les travaux de terrassements et d'environnement.

Septembre 92

- Générale de Banque. Annonce de l'ouverture d'une succursale à Maastricht (Pays-Bas) et d'une agence à Valenciennes (France).

Octobre 92

- Groupe AG. Restructuration des activités d'assurances de Fortis en Belgique: intégration d'Amev Belgique au sein de AG 1824.
- Générale de Banque. Ouverture d'un bureau de représentation à Prague (République Tchèque).
- Recticel. Cession de 33,6% de Foamex à TIHI, Recticel conservant une participation de 8,5% dans Foamex.
- Tractebel. Mise en service industriel de la centrale électrique américaine de Ryegate (Etat du Vermont).

Novembre 92

- Accor. Fusion des chaînes Ibis et Arcade.
- Arbed. Signature d'un accord de spécialisation et de coopération entre l'Arbed et le groupe Usinor-Sacilor consacrant le leadership de l'Arbed dans les poutrelles, profilés et palplanches.

Décembre 92

- Accor. Cession des activités de restauration autoroutière de Wagons-Lits au groupe Forte.
- Groupe AG. Conclusion d'un accord entre Fortis et la plus grande banque d'épargne espagnole Caja de Ahorros y Pensiones de Barcelona "la Caixa" pour la constitution d'un joint-venture exclusif sur le marché espagnol de l'assurance.
- Générale de Banque. Acquisition de l'immeuble 20 rue Royale de la Société Générale de Belgique.
- Recticel. Augmentation de capital de BEF 3 milliards.
- Tractebel. Prise d'une participation de 90% dans la société argentine de distribution de gaz "Litoral Gas" par un consortium constitué par Tractebel, Iberdrola et le groupe argentin Bemberg. • Signature d'un accord de coopération avec le groupe Ecobel qui exerce des activités de collecte et de traitement des déchets.
- Union Minière. Cession au groupe Atlas Copco de certains actifs de Craelius, filiale de Diamant Boart (groupe Sibeka).

Janvier 93

- Accor. Reprise des activités de restauration et de trains de nuit de la Compagnie ferroviaire nationale espagnole RENFE. • Entrée des Croisières Paquet, filiale d'Accor, dans le capital de la société espagnole Costa Crociere (24%). Le nouveau groupe est le leader européen avec 11 paquebots.
- Groupe AG. Fortis complète sa participation (100%) dans les sociétés du groupe Metropolitan.
- CBR. Augmentation de la participation dans la société cimentière tchèque CVM Mokra à 37,9%.
- Générale de Banque. Reprise à la Compagnie de Suez du solde de la participation (30%) dans la Banque Parisienne de Crédit (BPC).
- Tractebel. Reprise du bureau d'études tchèque Cheming (210 personnes) spécialisé dans les projets chimiques et dans les investissements liés à l'environnement.

Février 93

- Tractebel. Acquisition d'une participation de 78% dans PVV, entreprise hongroise d'installations électriques.

Mars 93

- Accor. Acquisition de 51% du groupe hongrois Pannonia, première chaîne locale d'hôtellerie et de restauration.
- Générale de Banque. Cession du solde (5,06%) de la participation détenue dans la banque hollandaise ABN-AMRO.
- Tractebel. Désignation du consortium "Tractebel Powergen", conduit par Tractebel, comme adjudicataire du contrat pour la construction et la gestion d'une centrale électrique de 650 MW en Grèce.

Le mécénat

L'année 1992 a été marquée, dans le domaine du mécénat, par la continuité et le renforcement de la politique de la Société Générale de Belgique. Concentrant ses actions dans les domaines qu'elle s'était choisis - la culture, la recherche scientifique, la protection du patrimoine et l'aide aux défavorisés - la Société Générale a notamment démarré les projets suivants. • Le premier concerne la publication d'un catalogue scientifique reprenant plus de mille livres "Post-Incunables" (1501-1540) de la Bibliothèque de la Faculté de Théologie de la Katholieke Universiteit Leuven. • En synergie avec des sociétés du Groupe de la Générale, un autre projet devrait démarrer au cours des prochaines semaines. Il concerne le financement d'une phase importante de travaux de restauration de la maison et de l'atelier de l'architecte belge Victor Horta et devrait s'étaler sur une période d'au moins cinq ans. • Parallèlement, le soutien apporté à diverses jeunes organisations et la participation aux grands mouvements culturels du pays tels que Anvers Capitale Culturelle Européenne, Europalia, Trésors du Nouveau Monde, confirme la volonté de la Générale d'être un véritable mécène, rôle que l'engouement récent pour le sponsoring culturel tend à occulter de plus en plus. • L'Orchestre de Chambre I Fiamminghi a pu atteindre son objectif de devenir un Orchestre Symphonique de tout premier plan. Par ailleurs, la qualité exceptionnelle de cet ensemble a été confirmée récemment par son tout nouveau statut d'Ambassadeur Culturel accordé par l'Exécutif Régional Flamand. • Les deux autres bénéficiaires du soutien de la Générale dans ce secteur, l'Orchestre Philharmonique de Liège et le Festival Ars Musica, ont vu leur popularité grandir grâce à la qualité inégalée de leurs programmations. • Dans le domaine de la recherche, le principal projet entrepris est sans aucun doute le financement d'une étude réalisée par l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers. Il concerne l'étude des conditions de vie et de reproduction des moustiques anophèles, vecteurs de la malaria et vise à réduire, voire enrayer le développement de cette maladie. • De plus, et pour la première fois en 170 ans d'histoire, la Société Générale de Belgique a ouvert ses portes au grand public lors de la Journée du Patrimoine du 13 septembre 1992. Plus de six mille visiteurs ont ainsi pu découvrir les salles historiques de la Générale et renouer avec une page importante de l'histoire économique de notre pays.

ACCOR



ACCOR, NUMERO UN MONDIAL DE L'HOTELLERIE (HORS FRANCHISES), FIGURE AUSSI PARMIS LES LEADERS INTERNATIONAUX DANS SES CINQ AUTRES METIERS: RESTAURATION PUBLIQUE ET COLLECTIVE, TITRES DE SERVICES, FERROVIAIRE, TOURISME-AGENCES DE VOYAGES, LOCATION DE VOITURES.



Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie n'a pas fait exception face à la conjoncture, ce qui explique le recul du résultat du groupe Accor, qui passe de FRF 1.096 millions en 1991 à FRF 1.090 millions en 1992, pour un chiffre d'affaires de FRF 14.539 millions en 1991 et de FRF 30.569 millions en 1992. • L'affaire la plus médiatisée en Belgique en 1992 fut sans doute l'action en justice entamée par des actionnaires minoritaires dans le cadre de l'offre publique d'achat des actions de la CIWLT* par le groupe Accor. Cette OPA fut une réussite sur le plan stratégique, dotant Accor de plus de 69% du capital de la CIWLT, et lui permettant de consolider sa position de leader. Cette opération s'est concrétisée, dès le mois de décembre, par une rationalisation des chaînes hôtelières des deux groupes sur les plans opérationnel et juridique: fusion-absorption des filiales hôtelières "4 étoiles" SIHS (hôtels Sofitel) et PLM (hôtels Pullman), et absorption au sein d'une même structure juridique des filiales hôtelières

"2 étoiles" (hôtels Ibis et Arcade). • Le management de Accor a, en 1992, poursuivi ses projets d'expansion dans différents secteurs et marchés porteurs: en ex-RDA avec les chaînes Interhotel, ainsi qu'en Australie avec la chaîne Quality Pacific (30 hôtels) dans laquelle Accor a pris une participation de 25%. • Parallèlement, des efforts de restructuration - mesures de relance et de réduction des charges - inhérents à toute crise ont été entrepris. • Dès

(FRF millions)	1991	1992
Chiffre d'affaires	14 539	30 569
Bénéfice net	1 096	1 090
Bénéfice par action (FRF)	44,20	36,30
Capitaux propres	10 052	13 219
Capitalisation boursière	16 184	16 883
Participation (directe)	10,60%	10,09%
Dividende par action (FRF)	16	18

février 1992, la société de restauration collective Eurest International, filiale de la CIWLT, a acquis Restobel Catering, qui s'occupe de restauration en entreprises sur le marché belge. Toujours dans le même secteur, mais en ex-Tchécoslovaquie, Eurest International a créé, via sa filiale autrichienne, une première implantation qui sera suivie par des projets en Hongrie, en CEI, en Pologne et en Turquie. • Dans le domaine ferroviaire, la CIWLT a conclu un accord portant sur la création d'une société de transport ferroviaire de nuit, Treno spa, en partenariat avec les chemins de fer italiens FS. En Espagne, le groupe a procédé, en janvier 1993, à la reprise des activités de restauration et de trains de nuit, avec les chemins de fer RENFE. • Quant aux cessions d'actifs, elles concernent essentiellement la cession au britannique Forte de la part de la CIWLT dans la chaîne de restaurants d'autoroute Relais, située en France. Cette opération est intervenue dans le cadre de l'OPA de Accor sur la CIWLT suite aux exigences de la Communauté Européenne en matière de monopole.

* Compagnie Internationale des Wagons Lits et du Tourisme

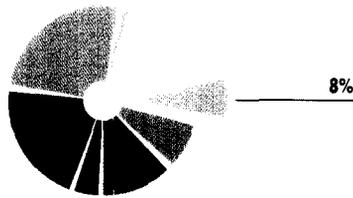


Paul Dubrule et Gérard Pélisson
Coprésidents

GROUPE AG



ENTREPRISE INTERNATIONALE D'ASSURANCES, DE SERVICES BANCAIRES ET D'AUTRES SERVICES FINANCIERS. FORTIS, DONT GROUPE AG DETIENT 50%, EST ACTIF EN EUROPE, AUX ETATS-UNIS ET EN AUSTRALIE.



Groupe AG et NV AMEV sont les deux sociétés mères de Fortis, entreprise internationale d'assurances, de services bancaires, et d'autres services financiers dans laquelle elles détiennent chacune 50%. Fortis est actif en Europe, aux Etats-Unis et en Australie et il occupe plus de 21.000 personnes. • En 1992, le total bilantaire de Fortis s'élevait à BEF 1.552 milliards et ses fonds propres au 31 décembre 1992 atteignaient BEF 134 milliards. Le bénéfice s'est élevé à BEF 17,4 milliards en 1992 contre BEF 16,9 milliards en 1991. • La stratégie de Fortis est axée sur la croissance du groupe dans son ensemble et sur le renforcement des entreprises Fortis dans leurs marchés respectifs. • Parmi les événements qui ont marqué 1992, le plus significatif est la création d'un joint-venture exclusif sur le marché espagnol de l'assurance avec "la Caixa", la plus grande banque d'épargne d'Espagne et la troisième en Europe. Cet accord a donné lieu à la naissance de la société Caifor au sein de laquelle les deux partenaires détiennent chacun une participation de 50%. • Fortis offre un éventail complet de services financiers dans ses deux marchés de base, la Belgique et les Pays-Bas, où le groupe souhaite renforcer sa position de leader. En Belgique, Fortis a l'intention d'élargir ses activités bancaires tandis qu'aux Pays-Bas notamment, il s'est avéré que la bancassurance apportait une réponse adéquate aux changements majeurs qui affectent les secteurs des services financiers. Les sociétés AMEV

(BEF millions)	1991*	1992
Chiffre d'affaires (Fortis)	304 323	349 332
Bénéfice net (Fortis)	16 956	17 403
Capitaux propres (Fortis)	135 409	134 144
Capitalisation boursière (AG)	53 000	65 002
Participation (directe)	19,58%	19,58%
Dividende par action (BEF)	46	52
	*Retraités	

Nederland et VSB ont une collaboration exemplaire dans ce domaine. • Aux Pays-Bas également, VSB a élargi ses activités par la reprise de plusieurs caisses d'épargne, dont la plus importante est la Nutsspaarbank à 's Gravenhage. AMEV Nederland a conclu un accord de collaboration commerciale avec VGZ, très importante organisation du secteur des mutuelles, qui permettra aux intermédiaires d'offrir des produits d'assurances collectives de santé. • Aux Etats-Unis, Fortis Benefits, Fortis Financial Group et Time Insurance Co ont collaboré étroitement à l'harmonisation de leurs activités, suite notamment à l'acquisition, fin 1991, de la division d'assurances de groupe Mutual Benefit Life. Cette politique a été menée dans le cadre de la "Fortis Banner Strategy" qui vise à accroître la notoriété de Fortis aux Etats-Unis et à renforcer sa capacité concurrentielle par la mise en commun des canaux de distribution respectifs. Les autres sociétés du groupe aux Etats-Unis ont poursuivi leurs politiques d'innovation et de maîtrise des coûts dans un contexte marqué par une concurrence particulièrement forte.

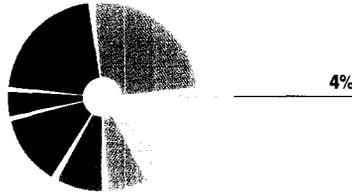


Maurice Lippens
Président • Administrateur délégué

ARBED



LE GROUPE ARBED EST LE SIXIEME PRODUCTEUR D'ACIER EN EUROPE, SPECIALISE DANS LES PRODUITS LONGS, UTILISES DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION. SES AUTRES PRODUITS SONT EGALEMENT TRES APPRECIES, NOTAMMENT DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE.



Le groupe luxembourgeois Arbed est le sixième producteur d'acier en Europe et le quinzième sur le plan mondial. Il est implanté en Europe, aux Etats-Unis, au Brésil, en Corée du Sud et au Japon. Son réseau commercial couvre plus de 50 pays. Le groupe employait 48.000 personnes à la fin de 1992. • Comme ses concurrents, il a subi de plein fouet la crise économique, a souffert de la baisse du dollar américain et des réajustements monétaires en Europe. Une surcapacité de production allée à l'arrivée sur nos marchés d'acier à prix bas d'Europe de l'Est, ainsi que la résurgence du protectionnisme américain ont renforcé l'effet de la conjoncture. • Dans ce contexte, les résultats de 1992 s'inscrivent en perte à raison de LUF 2,9 milliards pour le groupe et de LUF 2,4 milliards pour la maison mère, alors qu'ils se chiffraient respectivement à LUF + 4,3 milliards et LUF - 682 millions en 1991 • Le groupe Arbed reste résolument tourné vers l'avenir et a mis en oeuvre des décisions stratégiques destinées à renforcer ses structures et sa compétitivité. • Dans le secteur des produits longs, l'accord de collaboration avec Unimétal, filiale d'Usinor-Sacilor, se traduira par des gains de productivité cumulés se chiffrant à LUF 3 milliards par an et par un renforcement des parts de marchés respectives. De plus, en complétant le train à poutrelles hautement performant de sa filiale Stahlwerk Thüringen (ex-RDA) par une aciérie électrique et une installation de coulée continue, le groupe créera la mini-usine sidérurgique la plus moderne d'Europe. • Pour faire face aux changements structurels de la sidérurgie mondiale, le groupe Arbed a mis en route un programme ambitieux d'investissements et de modernisations au Grand-Duché de Luxembourg. Il comporte notamment l'installation progressive de la filière électrique dans la phase liquide du secteur des produits longs, ainsi que des mesures de rationalisation, se traduisant par une amélioration sensible de la productivité et une réduction des effectifs. • Dans le secteur des produits plats, les activités luxembourgeoises du groupe sont intégrées à Sidmar. La société Laminoir de Dudelange vient d'être filiale et doit être rattachée à Sidmar. Celle-ci recevra également de l'Arbed ses participations dans Galvalange et dans Ewald Giebel-Luxembourg, renforçant ainsi son aval sidérurgique. • Après le démarrage de l'usine de Sikel à Geel, prévu pour 1993, la capacité en produits plats revêtus du groupe sera portée à 700.000 tonnes dès 1994 et devrait atteindre 1 million de tonnes par an en l'an 2000. • Au cours de 1992, le groupe a activé ses efforts de désinvestissement dans les secteurs non stratégiques.

(LUF millions)	1991	1992
Chiffre d'affaires	198 198	188 511
Résultat net	5 976	-3 328
Résultat par action (LUF)	614	-407
Capitaux propres	99 352	94 781
Capitalisation boursière	29 294	19 710
Participation (directe)	25,60%	25,56%
Dividende par action (LUF)	100	-

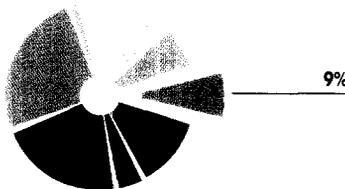


Joseph Kinsch
Président de la Direction générale

CBR



PRODUCTEUR DE CIMENT, DE GRANULATS ET DE BETON, CBR DORENAVANT PRESENT EN EUROPE CENTRALE PARTICIPE AU DEVELOPPEMENT DE CVM MOKRA, PREMIER CIMENTIER TCHEQUE.



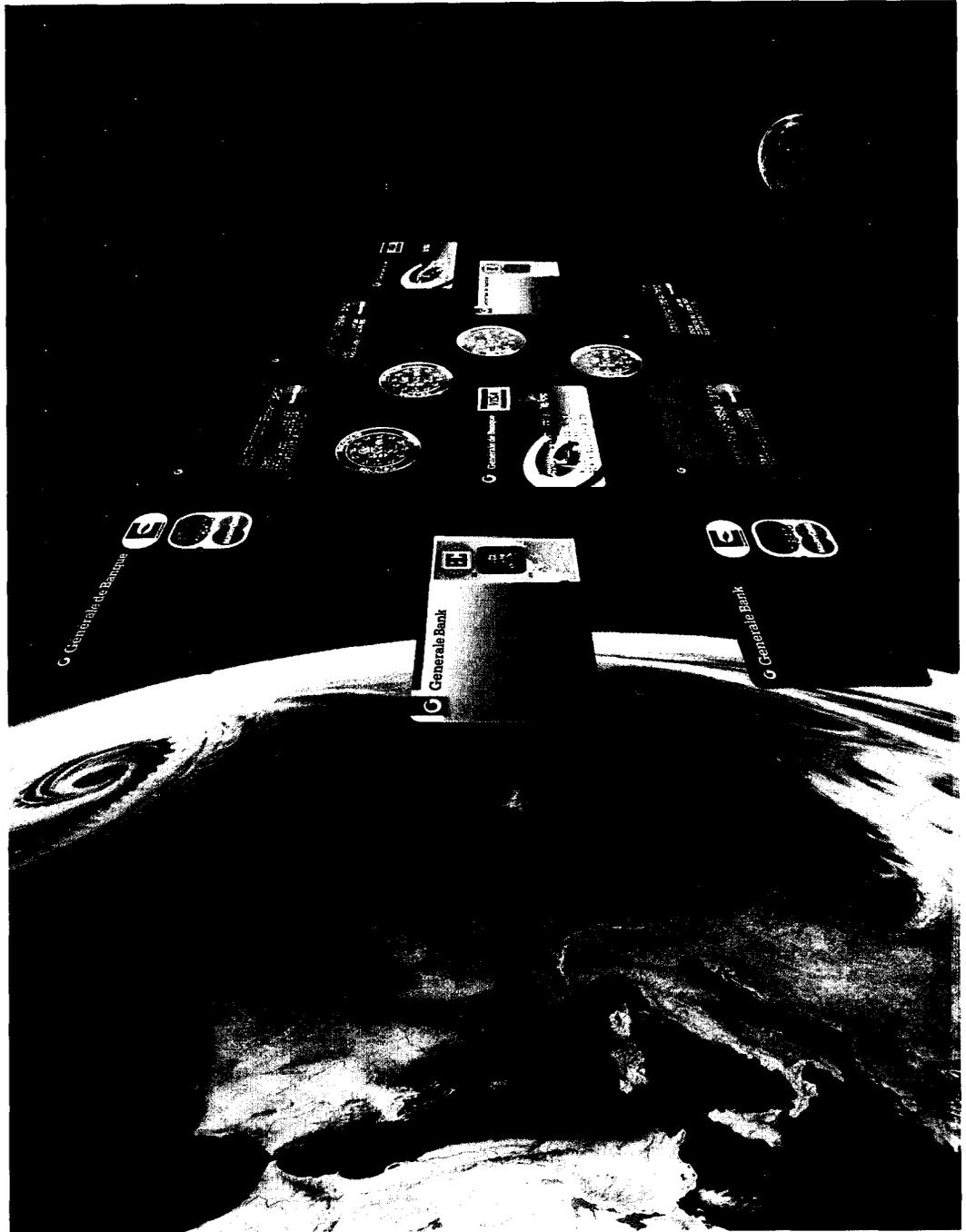
CBR est un groupe industriel international de premier plan, producteur de ciment, de granulats et de béton prêt à l'emploi. Présent dans le Benelux, en Rhénanie-Westphalie, dans l'Ouest canadien et américain et, depuis 1992, en République tchèque, il occupe plus de 9.000 personnes. • En 1992, le groupe a dégagé un bénéfice net consolidé de BEF 3,1 milliards pour un chiffre d'affaires de BEF 47 milliards. Le résultat net est en recul de 23,6 % par rapport à 1991 suite à l'impact du marché californien, de la hausse des charges d'amortissement et de financement liées aux importants investissements des trois dernières années, et d'un plus haut taux effectif d'imposition. Le cash flow est resté très satisfaisant, s'élevant à BEF 7,7 milliards contre BEF 8,1 milliards en 1991. • Ces résultats honorables dans une conjoncture difficile s'expliquent par de nouvelles améliorations de la rentabilité opérationnelle et par une activité soutenue de la construction en Belgique et de la construction résidentielle au Canada, contrebalancée par l'état déprimé du marché en Californie et le repli observé aux Pays-Bas. • Le fait le plus marquant de 1992 est certainement la percée de CBR en Europe centrale. • CBR a pris une participation - qui sera majoritaire en 1995 - dans le principal cimentier tchèque, CVM Mokra, d'une capacité annuelle de 2 millions de tonnes de ciment et 300.000 tonnes de chaux. L'intégration de Mokra dans les comptes consolidés de CBR dès le 1er janvier 1992 s'est déjà fait sentir de façon positive, contribuant pour 3,4 % dans la hausse du chiffre d'affaires du groupe. A périmètre et taux de change comparables, le chiffre d'affaires aurait fléchi de 1 %. • D'autres projets d'acquisition sont à l'étude dans l'ancienne Tchécoslovaquie et en Pologne, confirmant la volonté du groupe de se diversifier sur des marchés à réel potentiel de croissance. • Au Canada, les fours de clinker à Regina et à Winnipeg ont été fermés; les sites industriels servent dorénavant de centres de distribution du ciment produit dans l'usine moderne d'Edmonton, ce qui améliore la rentabilité de CBR dans les Prairies canadiennes. • D'autres investissements de modernisation et d'accroissement de la productivité ont été réalisés dans tous les secteurs d'activité de CBR. Les installations cimentières de Tehachapi en Californie, et de Tilbury en Colombie britannique se trouvent aujourd'hui complètement modernisées. • Si la reprise économique n'est guère attendue avant 1994, CBR entend cependant poursuivre son développement en recherchant les meilleures opportunités d'expansion, notamment en Europe. Cette diversification géographique permet d'assurer une croissance régulière des résultats. Le maintien d'une structure financière solide demeure le garant de ses futurs développements.

(BEF millions)	1991	1992
Chiffre d'affaires	46 363	47 012
Bénéfice net	3 943	3 084
Bénéfice par action (BEF)	797	606
Capitaux propres	29 409	31 941
Capitalisation boursière	29 428	35 896
Participation (directe)	42,58%	42,58%
Dividende par action (BEF)	270	270

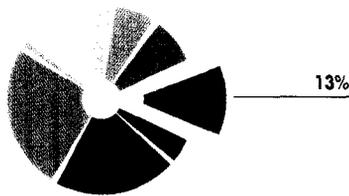


Donald Fallon
Administrateur délégué

GENERALE DE BANQUE



LA GENERALE DE BANQUE A BASE SA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT SUR LE MARCHÉ EUROPEEN, EN PARTICULIER DANS UN RAYON DE 400 KM AUTOUR DE BRUXELLES, QUI BENEFICIE D'UN TISSU INDUSTRIEL ET COMMERCIAL PARMIS LES PLUS DYNAMIQUES AU PLAN MONDIAL.



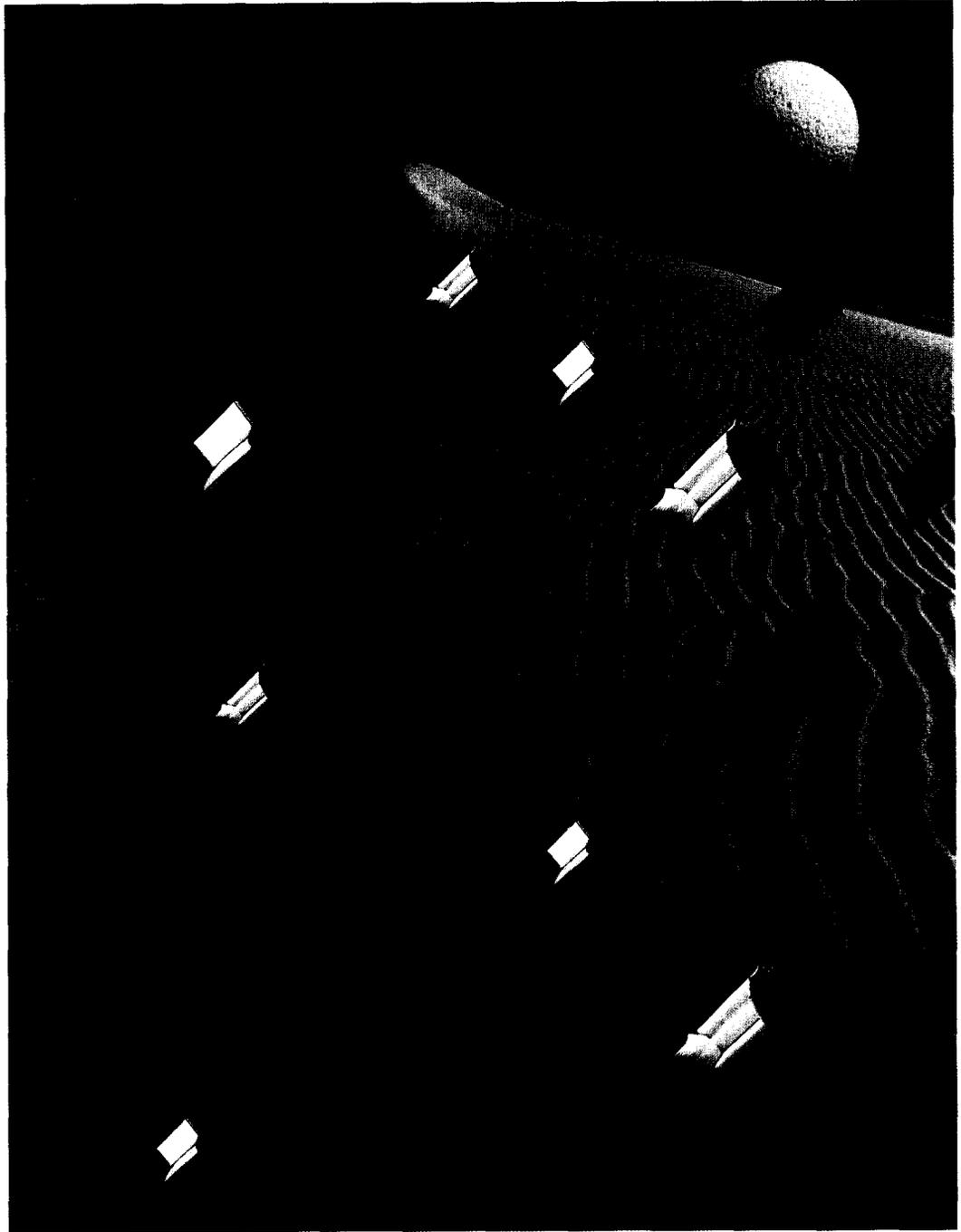
Avec près de 1.100 agences, la Générale de Banque est la première banque du pays et une des plus dynamiques; elle a choisi également de se développer, par priorité, sur le marché européen. • Sa stratégie de développement d'un marché transfrontalier dans un rayon de 400 km autour de Bruxelles s'est matérialisée notamment par la création, avec sa filiale la Banque Parisienne de Crédit, de la Banque Régionale du Nord qui dispose déjà de deux implantations, l'une à Lille, et l'autre à Valenciennes. • Le démarrage d'une première succursale aux Pays-Bas est une étape concrète de plus dans la réalisation de cette stratégie, Maastricht étant le point de rencontre d'importants flux commerciaux transfrontaliers. Par ailleurs, la Banque souhaite concrétiser en 1993 des projets d'implantation en Rhénanie-Westphalie et renforcer ainsi l'action de ses entités à Cologne et à Aix-la-Chapelle. • En Europe de l'Est, où elle est présente à Moscou depuis plus de 10 ans, elle a choisi Prague pour accueillir un nouveau bureau de représentation, inauguré en octobre 1992. Première banque belge installée dans l'ex-Tchécoslovaquie, son objectif est d'aider les exportateurs belges dans leurs contacts avec des partenaires locaux et dans le financement de leurs transactions commerciales. • En Belgique, la Banque a pris l'initiative, au début de 1992, d'une action de promotion des prêts hypothécaires à taux très concurrentiels. Au vu du succès obtenu, cette opération a été répétée au début de 1993. • En matière de placements, des formules telles que le G-Certificat subordonné ou les fonds de placement et Sicav gérés par la Banque rencontrent un très vif succès comme en témoignent les montants recueillis en 1992. • Parallèlement, la Banque a poursuivi ses efforts pour développer la "télébanque", notamment par l'extension du G-Phone qui compte plus de 80.000 abonnés et du G-Line destiné plus particulièrement aux petites et moyennes entreprises. • Enfin, dans un marché fort calme, la Générale de Banque a confirmé sa position de leader en matière de conseils et d'opérations financières pour les entreprises. Elle occupe la première place sur le marché du papier commercial dont elle a assumé 14 des 19 programmes lancés en Belgique à ce jour. • En 1992, la Banque a enregistré des bénéfices nets consolidés supérieurs de 11,3% à ceux de 1991, soit BEF 12,8 milliards contre BEF 11,5 milliards l'an dernier. Le total bilantaire consolidé atteignait BEF 3.346 milliards au 31 décembre 1992, en hausse de 7% par rapport à 1991. • Ces résultats sont le fruit de plusieurs facteurs : la confiance soutenue de la clientèle, le niveau de professionnalisme déployé dans les différents métiers exercés et la poursuite d'une gestion rigoureuse illustrée notamment par une politique de réduction des effectifs par départs naturels.

(BEF millions)	1991*	1992
Total bilantaire	3 123 136	3 346 052
Bénéfice net	11 536	12 809
Bénéfice par action (BEF)	669	746
Capitaux propres	77 603	84 106
Capitalisation boursière	85 452	100 766
Participation (directe)	17,96%	20,80%
Dividende par action (BEF)	300	320
	* Retraités	

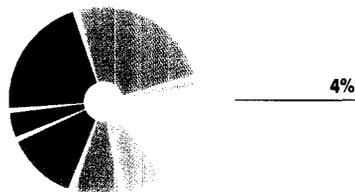


Ferdinand Chaffart
Président du Comité de Direction

RECTICEL



CENTREE PRINCIPALEMENT SUR L'EUROPE, RECTICEL PRODUIT ET TRANSFORME DES MOUSSES POLYURETHANNES DESTINEES NOTAMMENT AUX SECTEURS DE LA LITERIE, DU CONFORT (AMEUBLEMENT), DE L'INDUSTRIE, DE L'ISOLATION ET DE L'AUTOMOBILE.



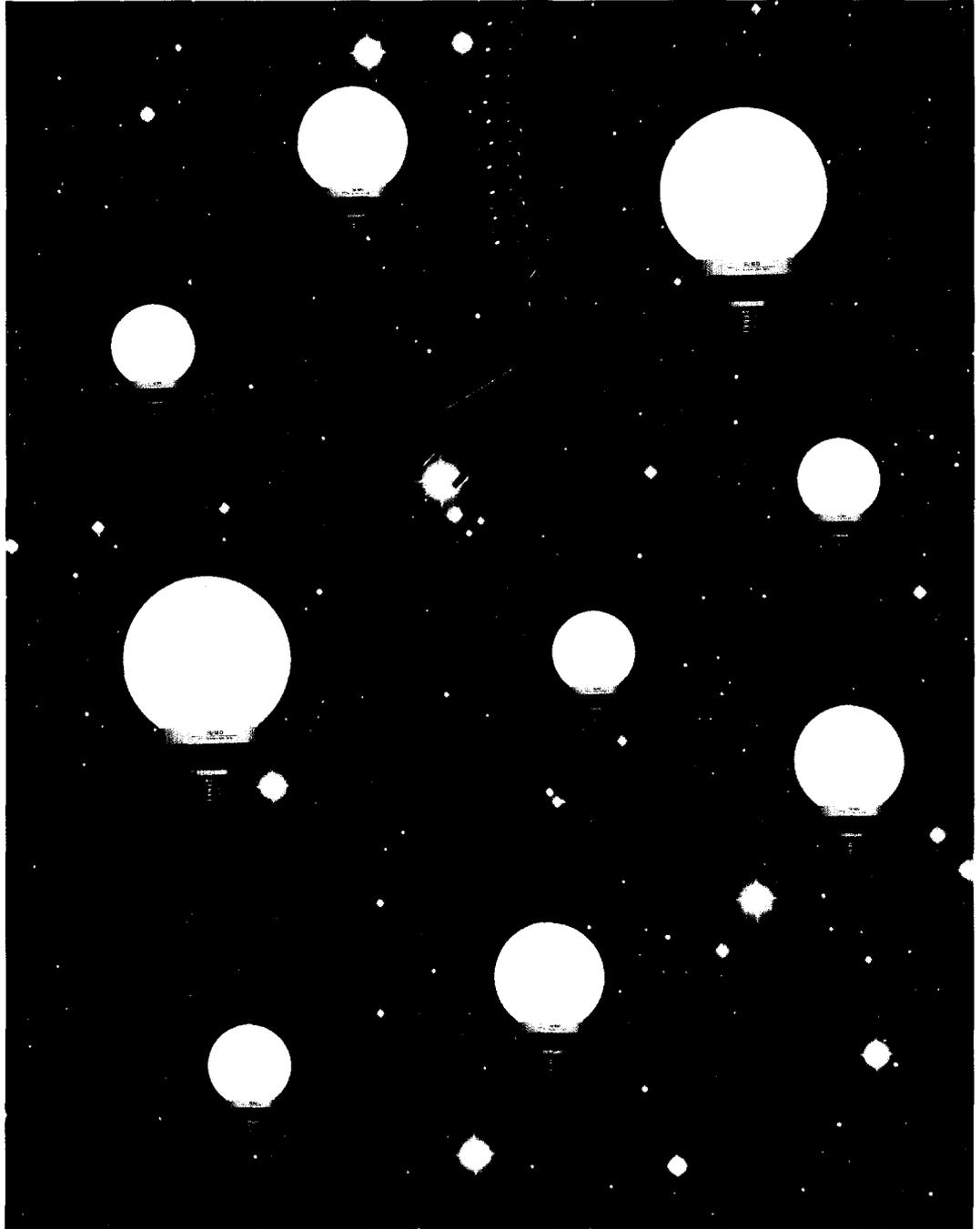
Recticel est un groupe industriel implanté principalement en Europe, et spécialisé dans la production et la transformation de mousses polyuréthannes souples et rigides, pour les secteurs de la literie, du confort (ameublement), de l'industrie, de l'isolation, ainsi que l'automobile. Il emploie environ 6.600 personnes. • 1992 fut pour Recticel une année charnière de recentrage sur ses métiers de base et de recherche d'un équilibre financier. • La modification de Gechem en Recticel en juin 1992 concrétise la volonté de la société de se recentrer, d'une part sur les mousses polyuréthannes, d'autre part sur l'Europe. • Dans cette optique, Recticel a procédé à certaines restructurations dont la plus importante est la cession de 33,6% du capital de Foamex LP au groupe américain TIHI. En outre, Recticel détient un "put" sur les 8,5% restants à la valeur inscrite dans ses livres. Entre-temps, Recticel percevra un dividende privilégié équivalent à 3% de la valeur comptable du solde de sa participation, soit USD 1,4 million par an. • Malgré la baisse de la consommation dans les secteurs du confort et de la literie, Recticel a connu une hausse de son chiffre d'affaires dans l'isolation et l'automobile, ce qui lui a permis de faire face à une conjoncture incertaine. • Le chiffre d'affaires de Recticel Europe est passé de BEF 28,8 milliards en 1991 à BEF 28,2 milliards en 1992, tandis que le bénéfice avant impôts enregistrait une progression de 17 %, passant de BEF 0,873 milliard à BEF 1,027 milliard. Le résultat consolidé s'inscrit en perte à raison de BEF 353 millions. Il a subi l'impact des coûts de gestion des désinvestissements, ainsi que des frais financiers liés à la charge d'endettement contractée dans le cadre de l'opération Foamex LP. • Dans le secteur automobile, les progrès enregistrés sont le résultat de nombreuses années de R & D qui ont débouché sur des contrats importants avec les grands constructeurs. Dans ce cadre, une nouvelle usine a été inaugurée à Hulstout qui produira quelque 8.000 pièces pour sièges automobiles par jour. • En septembre, Recticel s'est vu attribuer le prix américain "1992 EPA Stratospheric Ozone Protection Award" pour la mise au point d'un procédé de fabrication de mousses rigides pour l'isolation, sans CFC. • Fin 1992, Recticel a procédé à une augmentation de capital de BEF 3,170 milliards, par l'émission de 11 millions d'actions nouvelles. Cette opération, souscrite à près de 90% par la Société Générale de Belgique, a contribué au retour de Recticel à une situation financière équilibrée, lui permettant d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

(BEF millions)	1991	1992
Chiffre d'affaires	45 483	28 492
Résultat net	-1 728	-353
Résultat par action (BEF)	-1 966	-367
Capitaux propres	6 480	8 897
Capitalisation boursière	5 008	8 512
Participation (directe)	58,50%	73,57%

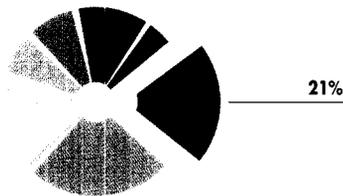


Luc Vansteenkiste
Administrateur délégué

TRACTEBEL



PRINCIPALE FILIALE DE TRACTEBEL, ELECTRABEL ASSURE LES NEUF DIXIEMES DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE EN BELGIQUE. ELLE PARTICIPE ACTIVEMENT A LA PROMOTION DE L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE.



Tractebel est un groupe industriel belge, actif sur le plan international. Il exerce ses activités dans l'électricité, le gaz, les communications, l'eau, l'environnement, l'immobilier et les infrastructures, ainsi que les ensembles industriels. Le groupe Tractebel est organisé en sept unités opérationnelles qui emploient ensemble plus de 33.000 personnes. • En 1992, le groupe a poursuivi sa croissance et réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 7,2% par rapport à 1991, soit BEF 252 milliards contre BEF 235 milliards. Quant au résultat net, il s'élève à BEF 27 milliards, soit une hausse de 5% (BEF 25,7 milliards en 1991). • En Belgique, où le groupe est leader dans ses principales activités, Tractebel poursuit ses efforts pour améliorer la qualité du service à la clientèle et renforcer ainsi sa position de partenaire en services aux collectivités. • A l'étranger, Tractebel a basé sa stratégie sur le développement de ses métiers de base, principalement dans ses secteurs traditionnels que sont l'électricité, le gaz et l'ingénierie. Les nombreux contrats conclus à l'étranger confirment la réputation de savoir-faire, de qualité et de compétitivité des équipes de Tractebel, faisant du groupe un interlocuteur important au niveau européen et mondial. • Cette stratégie permet également à Tractebel de renforcer sa position dans le grand marché européen.

Electricité et gaz en Belgique

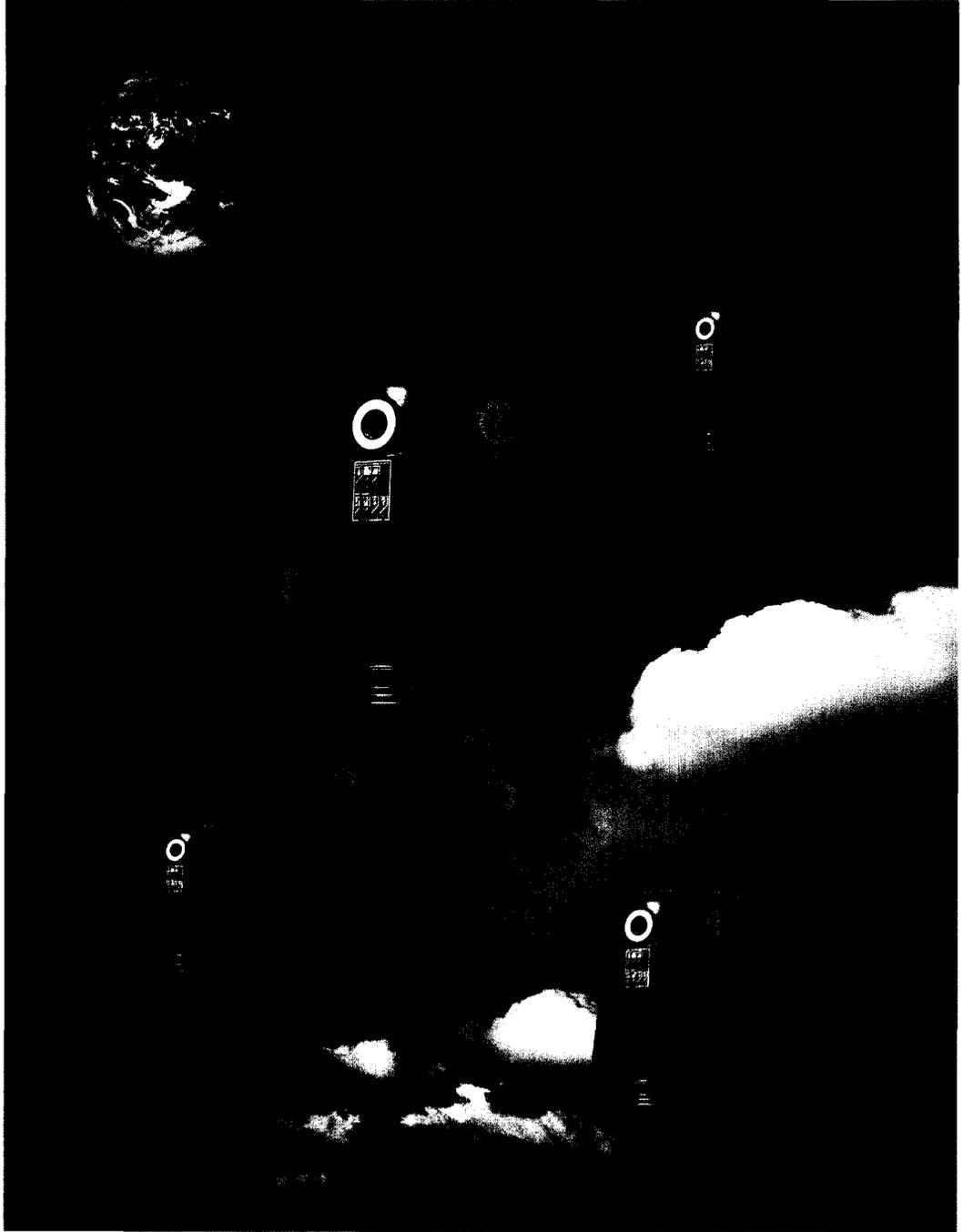
En province de Liège, un accord général relatif aux activités de distribution est intervenu entre Electrabel, Coditel, les intercommunales intéressées et les entreprises publiques du secteur. • Attentive à l'évolution des grands courants de société, Electrabel a adopté une nouvelle politique privilégiant la construction de lignes électriques souterraines. • Dans le secteur du gaz, aux termes d'un contrat signé au début de 1993, les producteurs norvégiens Statoil, Norsk Hydro et Saga fourniront à Distrigaz un volume d'environ 35 milliards de m³ de gaz naturel réparti sur une durée de 22 ans. Ce gaz est destiné aux futures centrales d'Electrabel à cycle combiné gaz-vapeur (TGV).

Electricité et gaz à l'étranger

A travers sa filiale Powerfin et en partenariat avec la société américaine A.E.S., Tractebel a procédé au rachat de deux centrales au charbon en Irlande du Nord (Kilroot et Belfast West) totalisant 900MW. • En Espagne, Electrabel a acquis une participation de 3% dans Iberdrola, le premier groupe privé de production d'électricité. De son côté, Tractebel a conclu un accord-cadre de coopération industrielle avec le groupe Banco Bilbao Vizcaya-BBV, lui-même premier actionnaire d'Iberdrola. • En partenariat avec Iberdrola et la société argentine Bemberg, Tractebel a acquis 90% de la société de distribution de gaz Litoral Gas de la région de Rosario (Argentine), qui représente 2,5 milliards de m³ par an. • A Lavrion (Grèce), Tractebel vient de se voir attribuer la construction et la gestion d'une centrale TGV de 650MW dont il sera propriétaire avec Powergen. • De nombreuses négociations sont en cours dans divers pays de l'ouest et de l'est de l'Europe, sur le continent nord-américain et en Asie du sud-est.

(BEF millions)	1991	1992
Chiffre d'affaires	235 523	252 495
Bénéfice net	25 682	26 997
Bénéfice par action (BEF)	649	679
Capitaux propres	222 564	233 361
Capitalisation boursière	108 021	106 992
Participation (directe)	27,80%	27,73%
Dividende par action (BEF)	320	330

TRACTEBEL



LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET INDUSTRIELS EST LE FRUIT DE SYNERGIES IMPORTANTES DEVELOPPEES AU SEIN DU GROUPE TRACTEBEL: GROUPE FABRICOM, TRACTEBEL INGENIERIE, ELECTRABEL, SONT AUTANT DE FILIALES DONT LES ACTIVITES CONTRIBUENT A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Communications

Dans le secteur du câble en Belgique, Coditel a créé, en association avec Electrabel et la SNI, la société Databel qui se propose d'utiliser le réseau de télédistribution pour la distribution d'informations.

Installations Techniques et Services aux Collectivités

Le groupe Fabricom a poursuivi, en 1992, son expansion rapide, notamment en Belgique dans le domaine de l'environnement (acquisition de De Kock et accord avec Ecobel). • A l'étranger, le groupe a procédé à de nombreuses acquisitions dans le secteur des entreprises en techniques spéciales (Norvège, Espagne, Canada) et dans le secteur du traitement des déchets (Espagne). En France, Fabricom a procédé à l'acquisition de ADL Automation et AIR Automation, tous deux actifs dans le secteur des lignes d'assemblage flexible de petits et moyens volumes. • En Europe de l'Est, Fabricom a pris une participation majoritaire au sein de la société hongroise PVV, spécialisée dans les installations électriques.

Immobilier

Leader en Belgique dans les principaux métiers de l'immobilier, la CIB a entamé une politique de partenariat avec les pouvoirs publics qui s'est illustrée, en 1992, par la réalisation du projet "Jardins de Jette". 1993 devrait voir la concrétisation d'un des plus grands projets du groupe CIB. avec l'inauguration prochaine de la première phase de l'Espace Léopold devant accueillir le Parlement Européen à Bruxelles.

Ingénierie

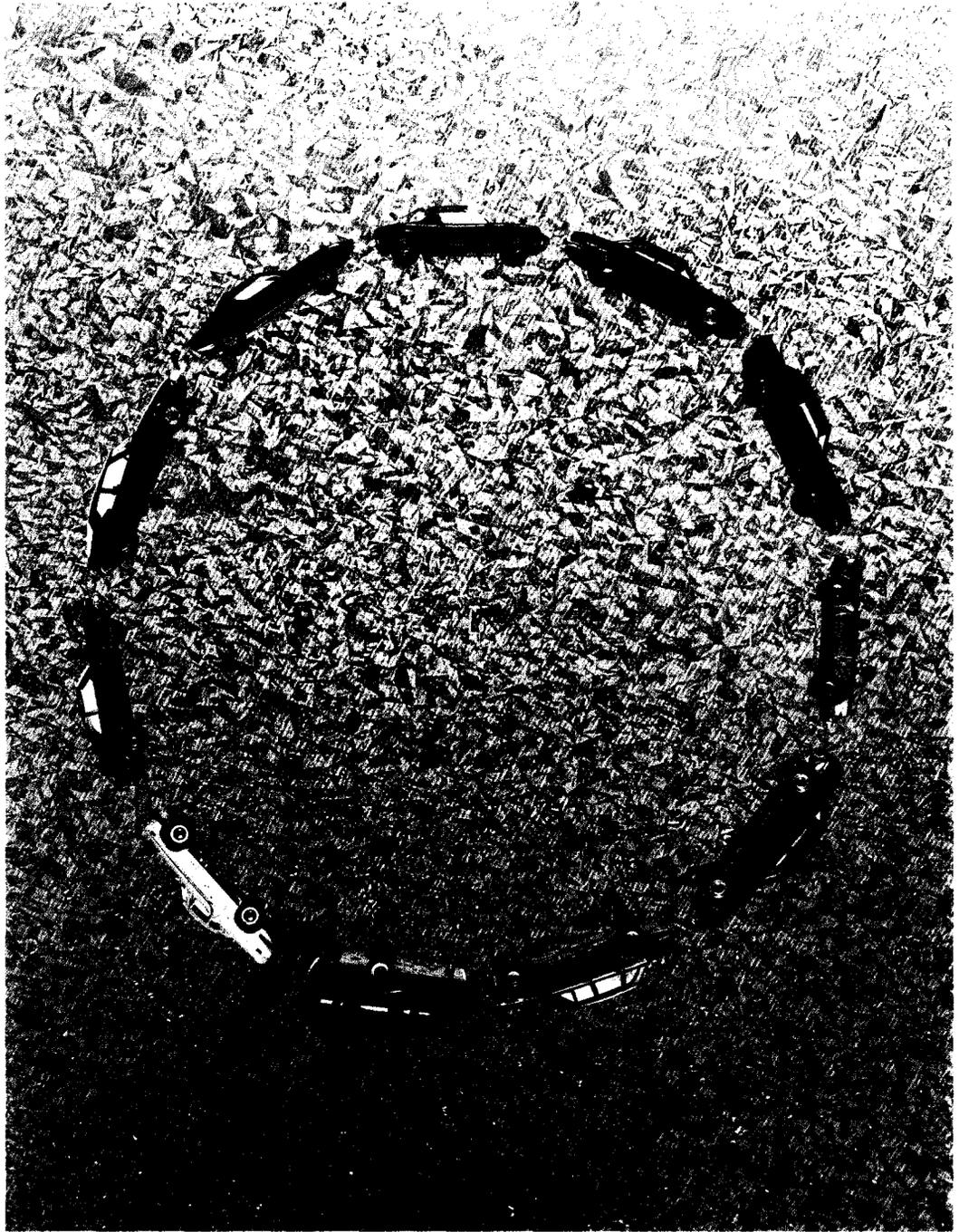
En décembre 1992, Tractebel Industrie a acquis 100% du bureau d'études tchèque Cheming, spécialisé dans le secteur de l'industrie chimique. A terme, Cheming devrait devenir la base opérationnelle de Tractebel en Europe de l'Est, par l'élargissement de ses activités industrielles, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, et de la mise à niveau technique des entreprises tchèques en cours de privatisation. • Tractebel Ingénierie a fourni en 1992 près de 3.600.000 heures de travail dont un quart pour des projets à l'étranger, notamment dans des pays de l'est de l'Europe, en Algérie, à Taiwan, et en Guinée.



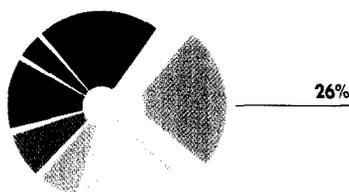
Philippe Bodson

**Président de la Direction générale •
Administrateur délégué**

UNION MINIERE



INCONTESTABLE LEADER DANS LE DOMAINE DU ZINC ET DE SES DERIVES, UNION MINIERE EST UN PRODUCTEUR INTEGRE, ACTIF DEPUIS LA PHASE DE L'EXTRACTION MINIERE JUSQU'À CELLE DE L'ECOULEMENT DE PRODUITS D'USAGE COURANT OU À HAUTE VALEUR AJOUTEE.



Située très bas dans le cycle des non-ferreux, accentué encore par les rapports défavorables entre le cours du zinc et le dollar américain, l'année 1992 a été, pour Union Minière, une période de restructuration capitale pour l'avenir du groupe et pour son positionnement en tant que leader dans le secteur des non-ferreux. • Détenant plusieurs leaderships mondiaux ou européens - notamment dans la production de zinc et de ses dérivés, le raffinage du cuivre, la production et le raffinage de métaux spéciaux et précieux tels que le germanium, l'or, l'argent, etc. - Union Minière mettait en oeuvre, depuis 1989, la fusion des deux géants belges des non-ferreux, MHO et Vieille-Montagne. L'adoption, en mai 1992, d'une dénomination unique, Union Minière, y a mis le point final. • Cette fusion, tant industrielle qu'administrative, a conduit à la mise en place d'une organisation décentralisée en centres de profit - les Business Units - et à la mise en commun des compétences en matière de R & D, de transport, d'informatique et d'environnement. L'état-major a été regroupé en juillet 1992 dans un siège unique. • L'efficacité des mesures de rationalisation entreprises en 1991 s'est traduite, en 1992, par une amélioration du résultat d'exploitation et par la mise en oeuvre d'un ambitieux plan d'action destiné à restaurer la capacité d'investissement du groupe. •

(BEF millions)	1991	1992
Chiffre d'affaires	114 160	120 759
Résultat net	-4 798	-2 277
Résultat par action (BEF)	-205	-114
Capitaux propres	47 701	45 201
Capitalisation boursière	55 428	53 819
Participation (directe)	76,29%	76,50%

Par ailleurs, Union Minière a, dans le courant de l'année, exercé le "put" qu'elle détenait envers la CMB sur sa participation de 17% dans la société anversoise Hessenatie. Cette vente s'est effectuée au prix convenu de BEF 1,1 milliard et permettra d'améliorer la situation financière du groupe en dépit de l'enregistrement d'une perte comptable dans le cadre de cette opération. • Ces mesures ont permis à Union Minière d'enregistrer un résultat courant consolidé pour 1992 de BEF 314 millions alors qu'il s'inscrivait en négatif pour BEF 714 millions en 1991. Le chiffre d'affaires s'est élevé à BEF 121 milliards pour 1992 contre BEF 114 milliards en 1991, soit une hausse de 6%. • La conjoncture morose n'a pas empêché Union Minière de réaliser des investissements importants, indispensables à son développement. Le groupe a pris, via sa filiale Vieille-Montagne France, une participation minoritaire dans la société française Galva 45, spécialisée dans la galvanisation de composants en acier pour l'industrie automobile. Ce projet de développement s'est concrétisé par la construction d'une nouvelle ligne de galvanisation moderne dans la région d'Orléans (France) qui a démarré effectivement en juillet 1992. De plus, c'est une autre filiale du groupe, Mecchim Engineering, qui s'est vu confier la réalisation industrielle (conception et montage) de cette nouvelle ligne. • Un autre investissement majeur vise à contribuer de manière significative à l'amélioration de

UNION MINIERE



LES SATELLITES QUI NOUS RELAIENT TANT D'INFORMATIONS VITALES RESTERAIENT MUETS SANS CES METAUX PRECIEUX, SPECIAUX ET AUTRES NON-FERREUX POUR LA PRODUCTION DESQUELS UNION MINIERE DETIENT UN LEADERSHIP EUROPEEN, VOIRE MONDIAL.

l'environnement: il s'agit de l'installation d'épuration des gaz des hauts-fourneaux à plomb à Hoboken qui sera opérationnelle au cours du premier semestre de 1993. • En France également, le groupe a procédé à l'achèvement et à la mise en exploitation d'une nouvelle usine à La Ciotat (région marseillaise) d'une capacité de 35.000 tonnes d'oxyde de zinc. • Quant à la société Sogem, qui anime un réseau mondial de représentation au service des Business Units d'Union Minière, elle a inauguré un nouveau bureau à Johannesburg (Afrique du Sud). En juin, elle a procédé à l'acquisition de la société de commercialisation espagnole Corfina, spécialisée dans le marketing de métaux non ferreux. • Dans le cadre de la stratégie de communication marketing du groupe, plusieurs filiales au sein des Business Units d'Union Minière ont adopté une dénomination commune en vue de renforcer la cohérence du groupe sur ses marchés. ••• Dans le secteur du diamant, la restructuration s'est aussi poursuivie au sein de Sibeka, avec la cession, en décembre 1992, de DB Craelius, filiale de Diamant Boart, au groupe Atlas Copco. Pour 1992, le résultat courant consolidé de Sibeka s'est élevé à BEF 328 millions contre BEF 218 millions en 1991.



Jean-Pierre Rodier
Administrateur délégué

COMPTES CONSOLIDES

RESULTATS

Au cours de l'exercice 1992, le **résultat net** (part du Groupe) s'est élevé à BEF 6.220 millions; ce montant est inférieur de 18% à celui de 1991.

La contribution des différents sous-groupes à la baisse de BEF 1.382 millions est fort variable. Arbed, dont le résultat est négatif en 1992 alors qu'il était bénéficiaire durant l'exercice antérieur, y intervient pour BEF 1.855 millions, et CBR, sous l'effet de la contraction de son profit, pour BEF 377 millions. Le holding et ses prolongements apportent un résultat de BEF 1,2 milliard inférieur à celui de 1991, qui avait été relativement élevé. Par contre, Recticel et UM, dont les pertes se sont réduites, améliorent le résultat du Groupe de respectivement BEF 959 et 734 millions; il en est de même de la Générale de Banque (+ BEF 533 millions) dans laquelle sont désormais incluses VIV et Synerfi. CMB, qui avait encore été consolidée durant le 1er semestre 1991 car vendue en juin, n'apparaît plus cette année.

Venant de BEF 234 milliards, le **chiffre d'affaires** atteint BEF 196 milliards (voir tableau ci-après). Cette baisse de BEF 38 milliards ou 16% est due à la déconsolidation de Foamex LP (BEF 17 milliards) et de CMB (BEF 26,8 milliards). Par ailleurs UM a enregistré une hausse de BEF 5,2 milliards.

Le **résultat d'exploitation** (BEF 7,7 milliards) est en hausse de près de BEF 600 millions (+ 8%). A ce niveau, les progrès de UM (BEF 1.175 millions), de la Générale et de ses filiales financières (BEF 950 millions) ont largement dépassé la baisse de CBR (BEF 700 millions) et la disparition de CMB (BEF 826 millions).

Le **résultat financier**, qui s'était amélioré de BEF 861 millions en 1991, a suivi la même tendance en 1992 : tout en restant négatif, il passe de BEF 5.387 à 3.355 millions c'est-à-dire BEF 2.032 millions de mieux. Le solde négatif de CMB (BEF 800 millions) de 1991 ne se reproduit pas et justifie ainsi un mouvement positif équivalent. CBR a réalisé un résultat financier négatif de BEF 700 millions pratiquement identique à celui de l'année précédente. Les autres entités consolidées - UM, Recticel, la Générale et ses filiales financières - ont chacune progressé d'environ BEF 400 millions.

Résultats par société

Sociétés	Chiffre d'affaires		Résultat courant		Résultat des sociétés mises en équivalence	
	1992	1991	1992	1991	1992	1991
Union Minière	119 520	114 277	521	-1 045	450	551
CBR	47 012	46 363	4 816	5 552	56	104
Recticel	28 505	45 483	455	28	0	101
CMB (1991 : 6 mois)		26 842		36		12
Autres	837	1 232	-1 462	-2 865	0	-56
Tractebel					3 458	3 372
Arbed					-775	1 080
Générale de Banque					2 534	2 057
Groupe AG					1 169	1 287
Total	195 874	234 197	4 330	1 706	6 892	8 508

Le **résultat courant** des sociétés intégrées globalement augmente de 150% pour atteindre BEF 4.330 millions. Le tableau ci-dessous permet de détailler la contribution et la progression de chacun des sous-groupes.

Le **résultat exceptionnel** devient négatif à hauteur de BEF 420 millions; en 1990 et 1991, il était positif de respectivement BEF 4.619 et 1.724 millions. Cette évolution importante provient d'une contraction significative aussi bien des charges que des produits.

Les **reprises de provisions** (BEF 2.156 millions) sont relatives pour moitié aux plans sociaux d'Union Minière. Quant aux **plus-values sur réalisation d'immobilisations** (BEF 3.070 millions), elles proviennent notamment de la cession de Cobefin (BEF 1.111 millions) et de l'immeuble 20, rue Royale (BEF 766 millions). Les **autres produits exceptionnels** comprennent les bénéfices générés par CMT, filiale d'Asturienne, depuis sa création jusqu'à sa première consolidation en 1992 et une correction sur les provisions pour pensions du groupe Union Minière (BEF 685 millions).

Les **amortissements exceptionnels** (BEF 1.390 millions) concernent notamment les immobilisations mises hors d'usage par Union Minière (BEF 569 millions) et les écarts de consolidation (BEF 420 millions). Les **réductions de valeur sur immobilisations financières** (BEF 2.052 millions, essentiellement sur créances) ont été comptabilisées par Union Minière et Recticel. Les **provisions pour risques et charges** (BEF 978 millions) ont été dotées par Union Minière, CBR et Finoutremer. Les **autres charges exceptionnelles** trouvent leur origine presque exclusivement dans les plans de restructuration d'Union Minière.

Le **bénéfice de l'exercice** avant impôt des sociétés intégrées globalement augmente de près de BEF 500 millions à BEF 3,9 milliards. Comme pour l'exercice précédent, l'**impôt** pris en charge, BEF 2,4 milliards, c'est-à-dire 60% du bénéfice, reflète l'existence d'entités déficitaires au sein du Groupe (voir les détails du calcul de l'impôt au § 10 B de l'Annexe).

Le **résultat des sociétés mises en équivalence**, qui s'inscrit à BEF 6,9 milliards, accuse une diminution de BEF 1,6 milliard qui est attribuable à Arbed

pour BEF 1,8 milliard; à part la Générale de Banque - en hausse de près d'un demi-milliard - les autres sociétés varient relativement peu. Il convient de noter ici que Groupe AG a modifié ses règles d'évaluation : la plus-value réalisée lors de la vente de titres à revenu fixe est étalée sur la durée de vie restante des titres cédés alors que, précédemment, la plus-value totale était actée lors de la

vente. Ce changement a eu, en 1992, un impact négatif de BEF 128 millions sur le résultat de la Générale, qui équivaut à la variation de la contribution du Groupe AG.

BILAN

Dans son ensemble, le **bilan** a peu changé d'une clôture à l'autre. Les variations les plus marquantes concernent l'augmentation de capital (voir Commentaires sur les comptes sociaux) qui se répercute sur les fonds propres et sur les autres créances à moins d'un an ainsi que l'augmentation concomitante des placements de trésorerie et des dettes financières à moins d'un an, d'environ BEF 13 milliards, dont la plus grande partie correspond à des opérations de trésorerie.

ACTIF

Les **immobilisations incorporelles** et les **écarts de consolidation** diminuent légèrement au cours de l'exercice, principalement sous l'effet des dotations aux amortissements comme le montrent les tableaux des § 5.1 et § 7 de l'Annexe.

Les variations des **immobilisations corporelles** sont détaillées dans le tableau § 5.2 de l'Annexe. L'augmentation de la valeur nette de BEF 1,1 milliard est imputable notamment à CBR (+ BEF 1,7 milliard) et à la Générale qui a cédé le 20, rue Royale (- BEF 0,4 milliard).

Les **immobilisations financières** dans leur ensemble ne baissent que de BEF 0,8 milliard, mais des mouvements importants ont marqué les participations mises en équivalence, BEF 6,4 milliards en plus et les participations non consolidées, BEF 7,2 milliards en moins.

Les premières ont augmenté, comme l'indique le § 5.3.A de l'Annexe, du surplus de résultat généré durant l'exercice par rapport aux dividendes mis en paiement (BEF 8,7 milliards), de l'acquisition par la Générale des titres Générale de Banque détenus par ABN-AMRO (BEF 2,7 milliards), de la première mise en équivalence de Mexicana de Cananea (mine de cuivre située au Mexique) et de la déconsolidation de Prayon-Rupel par Recticel. La diminution de BEF 7,2 milliards des secondes (voir détails au § 5.3.B. de l'Annexe) s'explique essentiellement par les transferts susdits de Mexicana de Cananea et de Prayon-Rupel et par la cession de Foamex (BEF 5 milliards).

Les **autres créances à plus d'un an** reflètent la cession par la Générale à une institution bancaire de sa créance sur 21 International Holdings, Inc. Celles à **un an au plus**, en accroissement de BEF 9,3 milliards, sont influencées par le capital appelé non versé (BEF 5,6 milliards, cf. Commentaires sur les comptes sociaux) et par une activité accrue de la trésorerie de la Générale et de ses filiales financières avec des sociétés non consolidées.

Les **placements de trésorerie** ne comportent plus d'actions propres à la suite de la vente des 73.010 parts de réserve détenues par le Groupe à la fin de 1991. Les **autres placements** passent de BEF 16,8 à 30,6 milliards sous l'impulsion de CBR et du holding et de ses filiales financières, chaque entité ayant progressé de BEF 7 milliards. Au niveau de la Générale et de ses prolongements, il s'agit, comme au paragraphe précédent, d'opérations de trésorerie.

PASSIF

Les variations des **fonds propres** sont ventilées au § 6 de l'Annexe. Il convient de signaler l'augmentation de capital consécutive à la décision du Conseil d'administration d'appeler le solde à libérer (BEF 11.268 millions).

Le § 8 de l'Annexe détaille les mouvements qui ont affecté les **provisions et impôts différés**. Globalement, ceux-ci diminuent de BEF 700 millions.

Le total des **dettes** s'est accru en 1992 de BEF 5,6 milliards. Le § 9 de l'Annexe donne la ventilation par échéance des dettes à plus d'un an et par devise des dettes financières à plus d'un an.

Parmi les **dettes à un an au plus**, les dettes financières ont augmenté de BEF 12 milliards pour atteindre BEF 31,8 milliards. Ceci s'explique par l'activité de trésorerie plus intense de la Générale et de ses filiales financières, qui trouve son pendant à l'actif dans les créances à un an au plus et les autres placements de trésorerie.

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION AU 31 DECEMBRE

(en millions de BEF)

ACTIF

	1992	1991
ACTIFS IMMOBILISÉS	225 909	226 758
Immobilisations incorporelles	2 818	3 027
Concessions, brevets, licences	86	96
Fonds de commerce	1 008	949
Logiciels	73	76
Autres immobilisations incorporelles	1 651	1 906
Ecarts de consolidation	18 926	19 839
Immobilisations corporelles	72 906	71 826
Terrains et constructions	22 545	20 395
Installations, machines et outillage	38 555	39 501
Navires, conteneurs et matériel flottant	276	241
Mobilier et matériel roulant	5 249	5 669
Location-financement et droits similaires	624	772
Autres immobilisations corporelles	1 702	1 545
Immobilisations en cours et acomptes versés	3 955	3 703
Immobilisations financières	131 259	132 066
Participations mises en équivalence	92 898	86 512
Participations non consolidées	33 852	41 078
Créances	4 509	4 476
ACTIFS CIRCULANTS	126 444	107 020
Créances à plus d'un an	612	2 174
Créances commerciales	157	326
Autres créances	455	1 848
Stocks et commandes en cours d'exécution	39 267	39 686
Stocks	37 946	38 610
Commandes en cours d'exécution	1 321	1 076
Créances à un an au plus	48 579	38 618
Créances commerciales	25 810	25 140
Autres créances	22 769	13 478
Placements de trésorerie	30 567	16 915
Autres placements	30 567	16 783
Actions propres	0	132
Valeurs disponibles	3 277	4 403
Comptes de régularisation	4 142	5 224
TOTAL DE L'ACTIF	352 353	333 778

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION AU 31 DECEMBRE

(en millions de BEF)

PASSIF

CAPITAUX PROPRES TOTAUX

Capitaux propres du Groupe

Capital	53 571	42 303
Primes d'émission	47 524	47 524
Réserves	58 462	59 042
Ecarts de consolidation	5 563	5 425
Ecarts de conversion	-7 258	-7 433

Intérêts des tiers

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Provisions pour risques et charges

Pensions et obligations similaires	7 408	8 522
Charges fiscales	136	149
Grosses réparations et gros entretiens	1 470	1 283
Autres risques et charges	7 898	8 790

Impôts différés

DETTES

Dettes à plus d'un an

Dettes financières	45 807	47 232
Dettes commerciales	0	40
Acomptes reçus sur commandes	24	248
Autres dettes	1 518	1 805

Dettes à un an au plus

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	7 092	9 897
Dettes financières	31 815	19 689
Dettes commerciales	16 868	18 958
Acomptes reçus sur commandes	720	829
Dettes fiscales, salariales et sociales	7 365	7 848
Autres dettes	13 432	11 807

Comptes de régularisation

TOTAL DU PASSIF

1992	1991
199 090	185 432
157 862	146 861
41 228	38 571
23 060	23 751
16 912	18 744
6 148	5 007
130 203	124 595
47 349	49 325
77 292	69 028
5 562	6 242
352 353	333 778

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES

(en millions de BEF)

	1992	1991
Ventes et prestations	195 040	239 124
Chiffre d'affaires	195 874	234 197
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution; augmentation (réduction)	-4 757	1 047
Production immobilisée	616	830
Autres produits d'exploitation	3 307	3 050
Coût des ventes et prestations	187 355	232 031
Approvisionnements et marchandises	107 370	117 256
Achats	114 183	120 180
Variation des stocks; (augmentation) réduction	-6 813	-2 924
Services et biens divers	25 168	45 157
Rémunérations, charges sociales et pensions	41 345	51 687
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	10 780	13 545
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales; dotations (reprises)	743	473
Provisions pour risques et charges; dotations (utilisations, reprises)	-765	778
Autres charges d'exploitation	2 714	3 135
Bénéfice d'exploitation	7 685	7 093
Produits financiers	8 398	11 137
Produits des immobilisations financières	1 599	2 263
Produits des actifs circulants	2 335	2 987
Autres produits financiers	4 464	5 887
Charges financières	11 753	16 524
Charges des dettes	6 928	9 842
Réductions de valeur sur actifs circulants	115	-182
Autres charges financières	4 710	6 864
Résultat financier	-3 355	-5 387
Bénéfice courant	4 330	1 706

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES

(en millions de BEF)

	1992	1991
Produits exceptionnels	7 640	12 517
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	16	66
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	92	251
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	2 156	1 469
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	3 070	9 501
Autres produits exceptionnels	2 306	1 230
Charges exceptionnelles	8 060	10 795
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 390	1 485
Réductions de valeur sur immobilisations financières	2 052	1 624
Provisions pour risques et charges exceptionnels	978	4 549
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	277	1 554
Autres charges exceptionnelles	3 363	1 583
Résultat exceptionnel	-420	1 722
Bénéfice de l'exercice avant impôts	3 910	3 428
Impôts sur le résultat	-2 353	-1 968
Bénéfice de l'exercice des entreprises intégrées	1 557	1 460
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	6 892	8 508
Résultats en bénéfice	7 893	8 656
Résultats en perte	-1 001	-148
Bénéfice consolidé	8 449	9 968
Part des tiers dans le résultat	2 229	2 366
Part du Groupe dans le résultat	6 220	7 602

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(en millions de BEF)

	1992	1991
Affectation de la part du Groupe	6 220	7 602
Prélèvements sur les (dotations aux) réserves (Rémunération des actionnaires de la société)	583	-918
	-6 803	-6 684
Affectation de la part des tiers	2 229	2 366
Prélèvements sur les (dotations aux) intérêts des tiers (Rémunération des actionnaires tiers)	-611	-768
	-1 618	-1 598

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en millions de BEF)

	1992	1991
Opérations d'exploitation		
Résultat net consolidé part du Groupe	6 220	7 602
Résultat net consolidé part des tiers	2 229	2 366
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus en 1991 et 1992	-2 639	-4 353
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	9 697	12 430
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et écarts de consolidation	2 457	2 534
Extournes d'amortissements de subsides en capital	-315	-288
Réductions (reprises de réductions) de valeur sur immobilisations financières	1 959	1 385
Dotations aux (reprises et utilisations de) provisions	-691	4 245
(Plus-) moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	-2 998	-8 143
Marge brute d'autofinancement	15 919	17 778
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-1 950	4 459
Impact des variations de périmètre et de change sur le besoin en fonds de roulement	2 203	-8 090
Augmentation (diminution) de la trésorerie d'exploitation	16 172	14 147
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-8 916	-16 120
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-198	-235
Acquisitions de nouvelles sociétés	-1 122	-329
Prises de participation complémentaires dans des sociétés du Groupe	-2 853	-1 740
Achats d'actions non consolidées	-1 084	-6 209
Nouveaux prêts accordés y compris achats d'obligations	-9 991	-4 195
Sous-total des acquisitions	-24 164	-28 828
Cessions d'immobilisations corporelles	2 494	3 392
Cessions d'immobilisations incorporelles	102	1
Cessions globales de sociétés du Groupe	120	16 282
Cessions partielles de sociétés du Groupe	193	1 584
Cessions d'actions non consolidées	10 508	14 411
Remboursements d'anciens prêts y compris cessions d'obligations	2 267	3 997
Sous-total des cessions	15 684	39 667
Augmentation (diminution) de la trésorerie d'investissement	-8 480	10 839
Opérations de financement		
Sommes reçues des actionnaires à la suite d'une augmentation de capital	5 717	278
Subsides en capital	17	140
Nouveaux emprunts	8 626	21 021
Remboursements d'emprunts	-11 798	-17 456
Dividendes versés par la société mère à ses actionnaires en 1991 et 1992	-6 679	-6 672
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires en 1991 et 1992	-1 737	-2 397
Augmentation (diminution) de la trésorerie de financement	-5 854	-5 086
Variation des valeurs disponibles diminuées des dettes bancaires à court terme		
Situation nette de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 838	19 900
Situation nette de trésorerie à la clôture de l'exercice	-915	-20 815
	923	-915

NB : sauf indication contraire, tous les montants repris dans l'Annexe sont exprimés en millions de BEF.

§ 1 CRITERES D'APPLICATION DES METHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle de droit ou de fait.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux filiales détenues et gérées conjointement par un nombre limité d'actionnaires.

La mise en équivalence est utilisée pour les entreprises associées, sur lesquelles une ou des sociétés comprises dans la consolidation exercent une influence notable.

Dans les cas significatifs où un de ces critères n'est pas appliqué, la justification en est donnée au § 2 ci-après.

§ 2 PERIMETRE

§ 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale

Dénomination, Siège et Pays	Pourcentage d'intérêt en	
	1992	1991
Société Générale de Belgique, Bruxelles - B	100,00	100,00
Union Minière, Charleroi - B	81,57	81,57
Vieille-Montagne France, Bagnolet - F	81,57	81,34
Union Minière SF, Bruxelles - B	81,57	81,35
Union Mines, Denver - USA	81,44	81,57
Sogem, Bruxelles - B	81,05	81,35
Cie Royale Asturienne des Mines, Bruxelles - B	54,36	53,93
Union Minière Mexico, Mexico City - MEX	33,59	21,27
Metalrame, Avellino - I	81,57	81,35
K.M.Z.M., Machelen - B	68,77	68,58
Asturienne Penamet, Pantin - F	81,56	81,33
Sibeka, Bruxelles - B	44,44	44,55
Syndiaco, Tortola - BVI	44,44	44,32
Diamant Boart Investment, Kansas City - USA	44,38	44,32
Diamant Boart ICC, Bruxelles - B	43,76	43,60
Diamant Boart SA, Bruxelles - B	44,44	44,32
Sibinter, Luxembourg - L	44,44	44,32
Cimenteries CBR, Bruxelles - B	42,58	42,58
CBR IS, Bruxelles - B	41,62	42,58
CBR Materials Corp., Calgary - CDN	42,58	42,58
ENCI, 's Hertogenbosch - NL	29,38	29,38
CBR Investment, San Mateo - USA	42,58	42,58
CBR Finance, Luxembourg - L	42,58	42,58
Interbeton, Bruxelles - B	23,72	23,72
Gralex, Bruxelles - B	21,29	21,29
Mokra, Mokra - R.T.	14,74	-
CEDEE, Bruxelles - B	100,00	100,00
Centrans, Eindhoven - NL	100,00	100,00
Cenanfi, Paris - F	100,00	100,00
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles - B	100,00	100,00
CIJ-Intersys Group, Bruxelles - B	65,09	63,60
Finoutremer, Bruxelles - B	55,16	53,97
Agriges, Bruxelles - B	55,16	53,97

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 1992

§ 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale (suite)

Dénomination, Siège et Pays	Pourcentage d'intérêt en	
	1992	1991
Agricom, Bruxelles - B	51,23	50,12
Chanic, Bruxelles - B	30,86	30,19
Recticel, Bruxelles - B	73,57	58,51
Recticel, Wetteren - B	73,57	58,51
Recticel Deutschland, Bexbach - D	73,57	58,51
Recticel, Kesteren - NL	73,57	58,51
Schlarrafia, Bochum - D	73,57	58,51
Recticel UK, Afreton - GB	73,57	58,51
Recticel Foam Corp., Laporte - USA	73,57	58,51
Recticel Holdnoord, Kesteren - NL	73,57	58,51
Genfina, Bruxelles - B	60,00	60,00
GIF, Luxembourg - L	100,00	100,00
GIF, Rotterdam - NL	100,00	100,00
GIF, Curaçao - NA	100,00	100,00
Sogenbel, Bruxelles - B	100,00	100,00
Tanks, Nassau - BAH	100,00	100,00
UFI, Liège - B	99,98	99,93

§ 2.2. Liste des principales sociétés mises en équivalence par la Générale

Arbed, Luxembourg - L	25,56	25,60
Sidmar, Gand - B	17,12	17,14
ALZ, Genk - B	7,91	7,92
MMRA, Rodange - L	11,91	11,92
Belgo-Mineira, Sabara - BRE	9,02	4,70
Tractebel, Bruxelles - B	34,54	34,57
CIB, Bruxelles - B	10,87	9,99
Rineau, Nantes - F	30,63	30,64
Fabricom, Bruxelles - B	31,95	31,87
Gecoli, Linkebeek - B	10,09	9,65
Powerfin, Bruxelles - B	21,16	21,02
Distrigaz, Bruxelles - B	11,49	11,49
Electrabel, Bruxelles - B	10,74	10,11
Générale de Banque, Bruxelles - B	22,25	19,19
Banque Parisienne de Crédit, Paris - F	15,58	13,44
Banque Belgo-Zairoise, Bruxelles - B	11,96	10,25
Générale de Banque Belge pour l'Etranger, Bruxelles - B	22,25	19,20
Banque Générale du Luxembourg, Luxembourg - L	9,36	8,10
Eurolease, Bruxelles - B	22,25	19,20
Compagnie de Gestion et de Banque Gonet, Genève - CH	22,25	19,20
Generale Bank & Co, Cologne - D	22,25	19,20
Groupe AG, Bruxelles - B	19,58	19,58
AG 1824, Bruxelles - B	9,79	9,79
Amev/VSB 1990, Utrecht - NL	9,22	9,23
Caifor, Barcelone - E	4,90	-
AG 1990, Bruxelles - B	18,44	18,44
AG 1990, Utrecht - NL	18,44	18,44

§ 2.3 Relevé des sociétés

Les deux listes ci-dessus ne reprennent que les filiales et les sociétés associées détenues directement par la Générale ainsi que les entités les plus significatives de leur périmètre de consolidation lorsqu'elles établissent des comptes consolidés.

Le périmètre complet du Groupe de la Générale comprend en 1992 : 315 intégrations globales, 43 intégrations proportionnelles et 828 mises en équivalence. Pour l'exercice précédent ces nombres étaient respectivement de 308, 25 et 786.

L'insertion, ici, de la liste complète des filiales intégrées et des sociétés mises en équivalence, dont une grande part a un poids relativement peu important, présenterait un faible intérêt pour le lecteur. Ce relevé de toutes les sociétés est déposé à la Banque Nationale de Belgique en même temps que les comptes sociaux et consolidés; il peut aussi être obtenu sur simple demande au Département Communication de la Générale.

Les rapports annuels des principales sociétés intégrées ou mises en équivalence par la Générale fournissent, en outre, une information complémentaire plus détaillée sur leur périmètre de consolidation.

§ 2.4 Sociétés non consolidées

Filiales non consolidées par la Générale, car non significative :

- Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd, Tokyo-Japon en liquidation :
- De Coene, Courtrai
- Belgatel, Bruxelles.

Société associée qui n'est pas mise en équivalence par la Générale, car l'inclusion ne serait pas significative : Société Espace Léopold, Bruxelles.

Les listes exhaustives des filiales non consolidées, globalement ou proportionnellement, et des sociétés associées non mises en équivalence au niveau des filiales et sous-filiales contiennent 512 noms. Comme la plupart de ces sociétés s'y trouvent du fait de leur taille insignifiante, l'insertion de ces listes dans le présent rapport n'apporterait aucune information digne d'intérêt pour le lecteur. Ces relevés sont joints aux documents déposés à la Banque Nationale de Belgique.

§ 2.5 Traitement en consolidation de Tractebel

Pour l'établissement des comptes de 1991 de la Générale, le Conseil d'administration avait, sur base de l'arrêté royal du 1er septembre 1986 toujours en vigueur, décidé de mettre l'ensemble Tractebel et Electrabel en équivalence. Cette décision avait été motivée, d'une part, par la restriction au contrôle de fait de l'actionnaire sur l'activité essentielle de cet ensemble, due au rôle du "Comité de Contrôle de l'Electricité et du Gaz", établissement d'utilité publique, qui décide des tarifs de vente, des investissements, de la politique d'approvisionnement, des taux d'amortissement et de l'affectation de la recette et, d'autre part, par le poids tout à fait disproportionné du secteur gaz-électricité par rapport aux autres activités développées par la Générale, et davantage encore par l'intérêt économique limité à 10% que la Générale détient dans ce secteur.

Depuis le 1er janvier 1992, la consolidation des comptes de la Générale est régie par les arrêtés royaux des 25 novembre 1991 et 6 mars 1990, qui requièrent l'intégration globale des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle de droit ou de fait. Les règles d'évaluation adoptées par le Groupe en 1989 retenaient déjà une telle disposition. Selon l'article 2 de l'arrêté royal du 6 mars 1990, la Générale exerce un contrôle de fait sur le groupe Tractebel.

Pour les raisons développées dans le rapport annuel de l'exercice 1991 et reprises ci-dessus, le Conseil d'administration, ayant examiné cette question, a décidé de déroger à cette règle - intégration globale des filiales sur lesquelles le Groupe dispose d'un contrôle de fait - en application de l'article 14 § 1er de l'arrêté royal du 6 mars 1990 et de maintenir la mise en équivalence de Tractebel. Cette décision n'a pas d'effet sur la part du Groupe dans le résultat net et dans les capitaux propres et assure la continuité de la présentation et la comparabilité des comptes des deux exercices.

Le lecteur voudra bien prendre connaissance des commentaires de la Commission Bancaire et Financière relatifs à la mise en équivalence des comptes de Tractebel par la Société Générale de Belgique. Ces commentaires se trouvent reproduits en page 80 du présent rapport annuel.

A titre d'information, le lecteur trouvera, ci-après, les comptes consolidés de Tractebel.

Bilans consolidés après affectation (en millions de BEF)

ACTIF	31.12.1992	31.12.1991
Actifs immobilisés	412 696	397 211
Immobilisations incorporelles	8 262	7 433
Immobilisations corporelles	233 761	232 602
Immobilisations financières	170 673	157 176
<i>Participations mises en équivalence</i>	<i>123 681</i>	<i>118 332</i>
<i>Autres participations</i>	<i>43 431</i>	<i>32 124</i>
<i>Créances</i>	<i>3 561</i>	<i>6 720</i>
Actifs circulants	135 550	126 711
Total de l'actif	548 246	523 922
PASSIF		
Capitaux propres totaux	233 361	222 652
<i>Capitaux propres du Groupe</i>	<i>90 668</i>	<i>90 323</i>
<i>Intérêts des tiers</i>	<i>142 693</i>	<i>132 329</i>
Provisions pour risques et charges	28 025	27 688
Dettes	286 860	273 582
Dettes à plus d'un an	123 744	121 351
Dettes à un an au plus	153 497	142 685
Comptes de régularisation	9 619	9 546
Total du passif	548 246	523 922

Comptes de résultats consolidés (en millions de BEF)

	1992	1991
Ventes et prestations	257 264	242 636
Coût des ventes et prestations	248 562	233 573
Résultat d'exploitation	8 702	9 063
Résultat financier	22 185	20 012
Bénéfice (perte) courant(e)	31 847	30 041
Résultat exceptionnel	549	707
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	32 396	30 748
Impôts sur le résultat	-5 399	-5 066
Bénéfice consolidé (perte consolidée)	26 997	25 682
Part des tiers dans le résultat	17 679	16 790
Part du Groupe dans le résultat	9 318	8 892

§ 2.6 Modifications de l'exercice

A. Au niveau de la Générale.

Aucune modification n'a été apportée au cercle de consolidation. Signalons toutefois que les charges et produits de CMB du premier semestre 1991 se retrouvent encore dans les comptes de cet exercice.

B. Au niveau des filiales, les principales variations du périmètre sont :

Union Minière a pour la première fois consolidé les filiales d'Asturienne et Usines à Cuivre et à Zinc et mis en équivalence Mexicana de Cananea;

Recticel a cédé Foamex et déconsolidé le sous-groupe Prayon-Rupel;

CBR a inclus dans son périmètre : Mokra, le groupe Verhaege, ABR, Intersilex, Socireq et Argex;

La Générale de Banque a inclus Alpha Credit et les filiales de la Banque Générale du Luxembourg;

Groupe AG a introduit dans son cercle de consolidation Caifor et Nutsspaarbank;

Arbed a ajouté à sa liste AIT Luxembourg et Stahlwerk Thüringen; elle a retiré Cogifer, Circuit Foil Japan et les filiales de Hein, Lehmann.

§ 3 LISTE DES PRINCIPALES ENTREPRISES NON CONSOLIDEES DANS LESQUELLES LE GROUPE DETIENT PLUS DE 10%

Au niveau de la Générale, les sociétés significatives concernées sont : Suez Investici, Société Espace Léopold, Belfin, Boels & Bégault Holding et Accor.

Au niveau des filiales, les principales participations sont :

chez CBR : Le Confort Mosan, Allied Cement, Partek Ergon, P.C.N.L., E.B.C. Ede, Ciments Luxembourgeois;

chez Recticel : SBA Bâtiment;

chez Union Minière : Contimine, DAR, Hydro Aubrac, Laser Power Corporation, P.T.I. Overseas, South Atlantic Venture.

Le lecteur pourra trouver les informations requises sur ces entreprises dans le point V de l'Annexe aux comptes sociaux de chacune des sociétés détentrices.

§ 4 RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

Retraitements et éliminations

L'application de règles comptables et méthodes d'évaluation homogènes à l'intérieur du Groupe permet de présenter sur une même base économique les comptes des sociétés consolidées, et conduit à retraiter les comptes sociaux conformément aux principes comptables exposés ci-dessous.

Après cumul des bilans et des comptes de résultats, éventuellement retraités, les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits d'opérations entre les sociétés du Groupe, sont éliminés.

Gains ou pertes d'intérêts

Un gain ou une perte est constatée en résultat en cas de diminution du pourcentage de détention effectif dans une société consolidée lors d'une augmentation de capital.

Lorsque, dans les mêmes circonstances, le Groupe augmente son pourcentage, les différences de consolidation qui en découlent sont traitées comme des écarts de consolidation actifs.

Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change officiels de fin d'exercice. Pour les sociétés belges, il s'agit des postes non libellés en francs belges; pour les sociétés étrangères, il s'agit des postes libellés dans une devise autre que celle utilisée pour leurs états financiers. Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisées dans le compte de résultats.

Conversion des états financiers des sociétés et succursales étrangères

Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis en francs belges aux taux de change officiels de fin d'exercice, et les comptes de résultats aux taux moyens de l'exercice. Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont débités ou crédités aux fonds propres; la part du Groupe dans ces écarts figure dans le poste "Écarts de conversion" des fonds propres consolidés.

Date de clôture

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de la société mère et de la grande majorité des sociétés consolidées. Lorsque la date de clôture d'une société est comprise entre le 30 septembre et le 31 décembre, ses comptes annuels sont utilisés tels quels; si la date de clôture est antérieure au 30 septembre, une situation intercalaire au 31 décembre est établie pour les besoins de la consolidation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie économique estimée des actifs concernés selon la méthode linéaire ou dégressive.

Les durées de vie utilisées sont les suivantes :

- Bâtiments : 20 à 50 ans (linéaire);
- Equipements et mobilier : 3 à 10 ans (linéaire ou dégressif);
- Installations complexes, machines et outillage spécifique : 5 à 20 ans (linéaire ou dégressif).

Les acquisitions sont comptabilisées au prix de revient. Les réparations et l'entretien sont débités au compte de résultats. Les actifs acquis en leasing

figurent dans les immobilisations pour leur valeur d'origine et les loyers payés sont remplacés dans le compte de résultats par des amortissements et des frais financiers.

Écarts de première consolidation et écarts d'acquisition

Lorsqu'une société est consolidée pour la première fois, il est constaté un écart entre le prix de revient des titres et la part dans les fonds propres de la société. Cet écart trouve le plus souvent sa justification dans l'existence de plus- et moins-values latentes sur les actifs et passifs de la société acquise, ou dans la rentabilité future escomptée de l'investissement.

Les principaux écarts liés à la réestimation des actifs et passifs sont, à partir du 1er janvier 1988, affectés en augmentation ou en diminution des postes du bilan concernés, et amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles applicables auxdits éléments.

L'écart résiduel, de nature incorporelle, est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique "Écarts de consolidation" et est amorti linéairement sur une période n'excédant pas 20 ans.

Immobilisations financières

Dans le bilan consolidé, les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part dans les fonds propres déterminés d'après les règles de consolidation au lieu de la valeur comptable dans la société détentrice.

Les titres de participation non consolidés représentent des investissements durables qui permettent d'exercer une influence décisive ou notable dans la société émettrice, ou d'établir avec elle des relations d'affaires, mais qui ne rentrent pas dans les critères de consolidation. Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, compte tenu des montants restant éventuellement à libérer. Une réduction de valeur spécifique est enregistrée lorsque l'évaluation effectuée chaque année fait apparaître une dépréciation durable.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût historique obtenu par application de la méthode premier entré, premier sorti (FIFO) ou, à défaut, de la méthode du coût moyen pondéré calculé sur une période n'excédant pas la durée moyenne de stockage. Certains produits non ferreux, dont les cours sont soumis à d'importantes variations cycliques, sont évalués selon la méthode dernier entré, premier sorti (LIFO) afin de mieux refléter la réalité économique de cette activité. Si la valeur de réalisation des stocks est inférieure au prix de revient, une réduction de valeur est enregistrée.

Le prix de revient des produits achetés comprend le coût d'acquisition net et les frais accessoires. Pour les produits finis et les stocks en cours de production, le prix de revient tient compte des frais directs et d'une quote-part de frais indirects de production.

Commandes en cours d'exécution

Le prix de revient des contrats à long terme est déterminé de la même manière que les en-cours de production; il peut en outre inclure des frais financiers engagés directement pour leur financement.

Les contrats à long terme sont évalués selon la méthode du "bénéfice à l'avancement des travaux".

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en devises étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition.

En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice. En ce qui concerne les créances, les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

Placements de trésorerie

Sont portées sous cette rubrique les créances en compte à terme sur des établissements de crédit ainsi que les valeurs mobilières acquises selon les opportunités des marchés, ou en emploi temporaire de trésorerie excédentaire. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur estimative pour les non cotés; si ces dernières sont inférieures à la première.

Provisions pour pensions

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont, en général, prises en charge par les organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans le résultat de la période.

Les plans de retraite complémentaire, qui génèrent des obligations pour les sociétés concernées, font l'objet de provisions qui sont calculées par des méthodes actuarielles sur base de rémunérations projetées à la fin de la carrière.

Impôts sur les sociétés

Dans les comptes consolidés, des impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires, résultant de charges et de produits inclus ou exclus du résultat comptable d'un exercice mais déductibles ou réintégrables dans la base imposable des exercices au cours desquels ces différences se renverseront. La méthode dite "du report variable" est appliquée; c'est-à-dire que les impôts différés sont calculés sur base du dernier taux connu à la date d'arrêté.

A cette date et pour chacune des entités fiscales comprises dans le périmètre de consolidation, il est procédé à la compensation des actifs et passifs d'impôt sur toutes les différences temporaires. Une fois cette compensation individuelle effectuée, seul le solde net d'impôt différé passif est comptabilisé au bilan.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 1992

§ 5 5.1 Etat des immobilisations incorporelles.

	Concessions, brevets, licences	Fonds de commerce	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
A. Valeur d'acquisition					
• A l'ouverture de l'exercice	273	1 180	214	2 904	4 571
• Mutations					
- Variations de périmètre	11	18	0	7	36
- Acquisitions	6	120	33	39	198
- Production immobilisée	0	0	1	6	7
- Cessions	0	-8	0	-48	-56
- Mise hors d'usage	-63	-58	-11	-3	-135
- Transferts	6	-1	0	-37	-32
- Ecart de conversion	4	14	-3	174	189
- Sous-total des mutations	-36	85	20	138	207
• A la clôture de l'exercice	237	1 265	234	3 042	4 778
B. Amortissements et réductions de valeur					
• A l'ouverture de l'exercice	177	230	138	999	1 544
• Mutations					
- Variations de périmètre	1	-1	0	0	0
- Dotations de l'exercice	33	103	37	322	495
- Reprises de l'exercice	4	0	0	0	4
- Cessions	0	-10	0	0	-10
- Mise hors d'usage	-63	-58	-11	-3	-135
- Transferts	6	-1	-2	6	9
- Ecart de conversion	-7	-6	-1	67	53
- Sous-total des mutations	-26	27	23	392	416
• A la clôture de l'exercice	151	257	161	1 391	1 960
C. Valeur comptable nette					
• A l'ouverture de l'exercice	96	950	76	1 905	3 027
• A la clôture de l'exercice	86	1 008	73	1 651	2 818

5.2 Etat des immobilisations corporelles

	Terrains & constructions	Installations, machines & outillage	Navires, conteneurs & matériel flottant	Mobilier et matériel roulant	Location-financements & droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours & acomptes versés	Total
A. Valeur d'acquisition								
• A l'ouverture de l'exercice	38 773	88 740	718	12 981	1 253	2 533	3 703	148 701
• Mutations								
- Variations de périmètre	2 350	1 723	24	665	-120	63	381	5 086
- Acquisitions	1 126	2 976	50	1 095	72	234	3 449	9 002
- Production immobilisée	3	93	0	0	0	1	513	610
- Affectation de primes	13	17	0	7	0	0	0	37
- Cessions	-1 619	-917	-4	-506	-20	-514	-40	-3 620
- Mise hors d'usage	-77	-2 522	0	-280	-10	-258	0	-3 147
- Transferts	2 092	1 464	42	-394	5	747	-4 049	-93
- Ecart de conversion	-353	-544	1	0	24	0	-2	-874
- Autres mouvements	0	0	0	-54	0	-2	0	-56
- Sous-total des mutations	3 535	2 290	113	533	-49	271	252	6 945
• A la clôture de l'exercice	42 308	91 030	831	13 514	1 204	2 804	3 955	155 646
B. Amortissements et réductions de valeur								
• A l'ouverture de l'exercice	18 378	49 239	477	7 312	481	988	0	76 875
• Mutations								
- Variations de périmètre	667	1 204	19	551	-9	13	0	2 445
- Dotations de l'exercice	1 857	6 061	36	1 539	113	165	0	9 771
- Reprises de l'exercice	-23	-52	0	1	0	2	0	-72
- Cessions	-701	-722	-3	-409	-12	-468	0	-2 315
- Annulations	-77	-2 522	0	-280	-10	-258	0	-3 147
- Transferts	-132	-269	26	-402	-3	663	0	-117
- Ecart de conversion	-206	-464	0	-47	20	-3	0	-700
- Sous-total des mutations	1 385	3 236	78	953	99	114	0	5 865
• A la clôture de l'exercice	19 763	52 475	555	8 265	580	1 102	0	82 740
C. Valeur comptable nette								
• A l'ouverture de l'exercice	20 395	39 501	241	5 669	772	1 545	3 703	71 826
• A la clôture de l'exercice	22 545	38 555	276	5 249	624	1 702	3 955	72 906

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1992

5.3 Etat des immobilisations financières

A. Participations mises en équivalence

• Valeur à l'ouverture de l'exercice		86 512
• Mutations		
- Variations de périmètre		1 704
- Gains/pertes d'intérêt		29
- Augmentation de capital		9
- Dividendes mis en distribution		-4 201
- Résultat généré durant l'exercice		6 892
- Affectation des primes et amortissement		35
- Cessions		-613
- Acquisitions		2 404
- Transferts		-1
- Ecart de conversion		58
- Autres mouvements		70
- Sous-total des mutations		6 386
• Valeur à la clôture de l'exercice		92 898

B. Titres non consolidés

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	48 521	7 443
• Mutations		
- Variations de périmètre	-1 160	566
- Acquisitions	1 089	0
- Cessions	-6 276	-474
- Dotations	0	778
- Reprises	0	-74
- Ecart de conversion	427	79
- Transferts & autres mouvements	-69	362
- Sous-total des mutations	-5 989	1 237
• A la clôture de l'exercice	42 532	8 680
	Valeur comptable nette	Valeur estimative boursière
• A l'ouverture de l'exercice	41 078	40 267
• A la clôture de l'exercice	33 852	29 307

C. Créances

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	5 747	1 271
• Mutations		
- Variations de périmètre	140	-34
- Additions & acquisitions	1 862	0
- Dotations et reprises	0	1 254
- Remboursements & cessions	-678	-31
- Ecart de conversion	-6	-1
- Transferts & autres mouvements	146	243
- Sous-total des mutations	1 464	1 431
• A la clôture de l'exercice	7 211	2 702
	Valeur comptable nette	
• A l'ouverture de l'exercice		4 476
• A la clôture de l'exercice		4 509

§ 6 VARIATIONS DES FONDS PROPRES

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecart de consolidation	Ecart de conversion	Total
• Au 31 décembre 1991	64 182 790	42 303	47 524	59 042	5 425	-7 433	146 861
• Mutations :							
- Appel du capital non libéré		11 268					11 268
- Variations de change						175	175
- Variations des écarts de consolidation					138		138
- Résultat généré en 1992				6 220			6 220
- Dividendes 1992 décrétés				-6 803			-6 803
- Dividendes 1991 sur autocontrôle				3			3
• Au 31 décembre 1992	64 182 790	53 571	47 524	58 462	5 563	-7 258	157 862

§ 7 ETAT DES ECARTS DE CONSOLIDATION

Valeur comptable nette						Ecart positif	Ecart négatif
• A l'ouverture de l'exercice						19 839	5 425
• Mutations							
- Variations de périmètre						1 083	142
- Dotations aux amortissements						-1 883	0
- Augmentation de capital						-6	-1
- Pertes et gains d'intérêt						-13	0
- Cessions						-6	0
- Acquisitions						-6	0
- Ecart de conversion						-80	0
- Autres mouvements						-2	-3
- Sous-total des mutations						-913	138
• A la clôture de l'exercice						18 926	5 563

§ 8 ETAT DES PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Valeur comptable nette	Pensions et obligations similaires	Charges fiscales	Grosses réparations & gros entretiens	Autres risques et charges	Impôts différés	Total
• A l'ouverture de l'exercice	8 522	149	1 283	8 790	5 007	23 751
• Mutations						
- Variations de périmètre	-77	0	-48	653	265	889
- Dotations	2 820	55	935	2 954	1 968	8 732
- Utilisations	-2 184	-3	-782	-2 743	-186	-5 898
- Reprises	-760	-55	-27	-1 885	-841	-3 568
- Transferts	-868	0	14	103	0	-751
- Ecart de conversion	-43	-10	-1	-59	-66	-179
- Autres mouvements	-2	0	0	85	1	84
- Sous-total des mutations	-1 114	-13	187	-892	1 141	-691
• A la clôture de l'exercice	7 408	136	1 470	7 898	6 148	23 060

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 1992

§ 9 ETAT DES DETTES A PLUS D'UN AN

A. Ventilation par échéance

	n+2	n+3	n+4	n+5	n+6 à 10	n+11 à 15	+de n+15	Total
Emprunts obligataires non subordonnés	9 311	2 315	95	1 700	1 758	0	0	15 179
Dettes de location-financements & assimilées	123	120	117	127	240	8	0	735
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 794	2 151	2 908	4 526	9 942	13	0	23 334
Autres emprunts	687	1 013	388	244	2 917	1 310	0	6 559
Sous-total des dettes financières	13 915	5 599	3 508	6 597	14 857	1 331	0	45 807
Avances et acomptes sur commandes	0	24	0	0	0	0	0	24
Autres dettes*	116	46	54	22	23	0	61	322
Total	14 031	5 669	3 562	6 619	14 880	1 331	61	46 153

B. Ventilation par devise des dettes financières

	BEF	FRF	DEM	GBP	USD	JPY	NLG	Autres	Total
Emprunts obligataires non subordonnés	6 969	0	7 191	0	1 019	0	0	0	15 179
Dettes de location-financements & assimilées	4	300	0	3	423	0	4	1	735
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 943	2 700	1 207	1 177	7 116	0	2 900	2 291	23 334
Autres emprunts	1 593	513	139	0	1 333	0	1 600	1 381	6 559
Total des dettes financières	14 509	3 513	8 537	1 180	9 891	0	4 504	3 673	45 807

* sans les subsides en capital s'élevant à BEF 1 196 millions.

§ 10 A. Effectif moyen du personnel occupé

1. Ventilé par catégorie et par zone géographique

	Entreprises intégrées				Total
	Ouvriers	Employés	Cadres	Dirigeants	
• Belgique	7 796	2 561	1 064	100	11 521
• France	1 909	1 298	604	55	3 866
• Reste de l'Europe	5 835	1 957	439	114	8 345
• Amériques	2 827	840	444	148	4 259
• Afrique	867	178	53	7	1 105
• Asie	5	37	15	11	68
• Total	19 239	6 871	2 619	435	29 164

2. Entreprises mises en équivalence : 128.014 personnes.

B. Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et d'impôt réel

Charge fiscale théorique : 3.910 x 0,39 =	1 525
• Dividendes de sociétés non consolidées (R.D.T.)	-362
• Transferts de plus-values aux réserves immunisées	0
• Dividendes distribués non imposables (AFV)	-452
• Utilisation des impôts différés débiteurs d'exercices antérieurs et pertes fiscales récupérables	-416
• Effet du déficit de l'exercice	2 297
• Changement de taux d'impôts différés	0
• Ecart de taux dus aux taux d'imposition étrangers	-430
• Eléments imposés sur d'autres bases	-1 642
• Amortissements non déductibles	527
• Déductions pour investissements	-19
• Déductions et réintégrations diverses	1 380
• Crédits d'impôt	-55
Charge fiscale réelle en compte de résultats	2 353

§ 11 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	1992	1991
• Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	3 013	1 077
• Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	11 443	8 885
• Garanties constituées par le Groupe sur avoirs propres et pour compte propre	1 346	1 627
• Garanties reçues	294	1 931
• Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe	1 486	83
• Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations	14 265	10 359
• Marchés à terme	73 328	59 436
• Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	6 317	7 518
• Droits et engagements divers	13 410	1 621

Deux sociétés du Groupe - Recticel et Union Minière - sont impliquées dans des litiges portant sur des montants importants et dont l'issue est inconnue à l'heure actuelle. Il s'agit, notamment, en ce qui concerne Recticel, de l'assignation des ex-cadres de PRB, de la pollution de certains sites au Tennessee (USA), de la réclamation de Comilog relative à Sadacem, de l'assignation de l'Etat belge pour la démilitarisation du site ex-PRB de Balen et, pour ce même site, de l'assignation de FOVAM en vue de sa dépollution. Quant à Union Minière, elle est concernée par des litiges relatifs à la livraison de transformateurs par ACEC à France Transfo, à une contestation fiscale en France et à la cession d'une ancienne participation de Sogem.

Le Conseil d'administration de ces filiales, ainsi que celui de la Générale, ont constitué des provisions, eu égard aux circonstances de fait, à hauteur des montants qui, à leur avis, devront être déboursés.

Le rapport annuel de ces sociétés décrit ces risques et donne une indication sur leur impact maximal possible.

§ 12 A. Montant global des rémunérations allouées aux administrateurs

Total : 98,5 millions.

Dans le cadre de notre mandat de commissaires-reviseurs et conformément aux dispositions légales applicables aux sociétés à portefeuille, nous avons examiné les comptes consolidés de la Société Générale de Belgique arrêtés au 31 décembre 1992. Notre examen a été réalisé en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de contrôle de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises et celles généralement admises au plan international. Nous n'avons toutefois pas examiné les comptes consolidés de certaines sociétés mises en équivalence; ces comptes ont néanmoins été certifiés sans réserves par les commissaires de ces sociétés et notre opinion relative à leur contribution aux résultats et à l'actif net consolidés de la Société Générale de Belgique, qui s'élève respectivement à BEF 1.759 millions et BEF 35.869 millions, est basée uniquement sur l'attestation de ces commissaires.

Nous avons pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration qui comprend les informations requises par l'arrêté royal du 6 mars 1990 et concorde avec les données résultant des comptes consolidés.

Selon l'article 2 de l'arrêté royal du 6 mars 1990, qui s'applique pour la première fois en 1992 aux comptes consolidés des sociétés à portefeuille, la Société Générale de Belgique exerce un contrôle de fait sur Tractebel SA. Cependant, pour les motifs invoqués au paragraphe 2.5 de l'Annexe qui décrit notamment la nature particulière du contrôle exercé sur les sociétés du groupe Tractebel, le Conseil d'administration a décidé, comme pour l'exercice 1991, d'inclure cette participation dans les comptes consolidés au 31 décembre 1992 selon la méthode de la mise en équivalence. L'application de cette méthode n'a pas d'effet sur le résultat (part du Groupe) et les capitaux propres (part du Groupe); toutefois, elle ne traduit pas dans les comptes consolidés tous les actifs, passifs, produits et charges sur lesquels la Société Générale de Belgique exerce un contrôle de fait.

En conclusion, sur la base de nos contrôles des sociétés intégrées et des rapports qui nous ont été adressés par les commissaires de certaines sociétés mises en équivalence, dont il est fait mention dans le premier paragraphe, et compte tenu de la remarque formulée dans le troisième paragraphe, nous certifions que les comptes consolidés au 31 décembre 1992 de la Société Générale de Belgique - dont le total du bilan est de BEF 352.353 millions et dont le bénéfice (part du Groupe) pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à BEF 6.220 millions donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe et de la part du Groupe dans les capitaux propres et les résultats de l'exercice, conformément aux principes comptables et règles d'évaluation exposés dans l'annexe.

Le 9 avril 1993

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

PRICE WATERHOUSE
Reviseurs d'Entreprises SCC
Représentée par Paul Pauwels

TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co, SCC
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu International
Représentée par Claude Pourbaix.

COMPTES SOCIAUX

L'année 1992 a été marquée par le versement, par les actionnaires, d'une partie du capital non libéré, le renforcement de la Société Générale de Belgique dans certaines participations et la forte réduction des coûts de structure du holding.

- En avril 1992, le Conseil d'administration de la Générale a appelé le solde du capital non encore libéré. Les deux principaux actionnaires, la Compagnie de Suez et le Groupe AG, ont versé, pour moitié, le capital non libéré (BEF 11,3 milliards) marquant ainsi leur confiance dans le management de la Générale. Le solde (BEF 5,65 milliards) sera versé avant le 31 décembre 1993.

- La Société Générale de Belgique a renforcé sa participation dans la Générale de Banque (de 18 à 21%) et dans Recticel (de 58,6 à 73,6%). Elle souligne ainsi d'une part sa volonté de demeurer le premier actionnaire de la Banque et d'autre part sa capacité à apporter le soutien financier nécessaire à ses filiales.

- En février 1992, la Générale a redéfini son rôle vis-à-vis des sociétés de son Groupe. Elle se présente comme l'actionnaire professionnel d'un groupe à la gestion décentralisée, au sein duquel le management des entreprises est entièrement responsable de la gestion opérationnelle.

- L'action du holding consiste à développer une connaissance propre des entreprises du Groupe et un suivi régulier des performances. Cet objectif s'est traduit par un recentrage des activités de la Générale et par une réduction des coûts de structure de 50% en deux ans. Ce même souci de bonne gestion a conduit la société à céder l'immeuble du 20 rue Royale à la Générale de Banque qui pourra ainsi mieux valoriser ses propres surfaces immobilières.

Enfin, en juin 1992, la Générale a exercé son droit de vendre ses actions Cobefin à Accor, leader mondial dans l'hôtellerie et la restauration collective.

Les résultats du holding ont été marqués, d'une part, par la stabilité des dividendes encaissés dans une conjoncture économique encore plus difficile qu'en 1991 et, d'autre part, par les moindres plus-values générées en 1992. Les années 1990 et 1991 avaient, en effet, été caractérisées par un plan volontariste de réduction de la dette par des cessions d'actifs. Le résultat social reflète aussi la réduction des coûts de structure telle qu'elle a été annoncée en début d'année.

L'ensemble des opérations menées au cours de l'exercice a reflété le souci de renforcer la structure financière du holding.

Evénements importants concernant la Société Générale de Belgique S.A.

En **février 1992**, décision de réduire les coûts de structure du holding de BEF 1.470 à BEF 800 millions en 1992.

En **avril 1992**, acquisition d'une participation de 3% dans la Générale de Banque cédée par ABN-Amro.

En **avril 1992**, appel du solde du capital non libéré par le Conseil d'administration de la Société Générale de Belgique. 50% ont été libérés en juillet 1992 (BEF 5,65 milliards) et 50% le seront avant le 31 décembre 1993.

En **juin 1992**, renforcement des capitaux permanents de Recticel de BEF 3 milliards à la suite de l'octroi d'un prêt subordonné par la Société Générale de Belgique.

En **juin 1992**, exercice du put sur les titres Cobefin (BEF 4,2 milliards).

En **décembre 1992**, cession de l'immeuble situé au 20 rue Royale à la Générale de Banque.

En **décembre 1992**, majoration de la participation de la Générale dans Recticel de 58 % à 74% suite à l'augmentation de capital de BEF 3 milliards et remboursement du prêt subordonné consenti en juin 1992.

En **janvier 1993**, lancement d'un programme de "commercial paper" de BEF 5 milliards.

En **janvier 1993**, cession au groupe français SFAC de la participation de 24% dans la COBAC, une des premières sociétés d'assurance-crédit de Belgique.

Chiffres significatifs de la Société Générale de Belgique S.A.

	1992	1991	1990	1989	1988
Résultats (en millions de BEF)					
Bénéfice net courant	4 579	2 813	4 815	9 956	4 474
(dont dividendes des participations)	(5 446)	(5 745)	(9 714)	(13 886)	(4 541)
Bénéfice net exceptionnel	549	5 336	2 589	1 436	1 380
Bénéfice net	5 109	8 149	7 404	11 392	5 854
Bilan (en millions de BEF)					
Immobilisations financières dont :	134 757	131 166	139 402	151 503	122 565
Participations intégrées globalement	64 375	66 263	68 612	101 008	77 423
Participations mises en équivalence	55 062	52 362	55 105	25 038	34 995
Autres participations	13 855	12 541	14 876	24 413	9 130
Valeur comptable des participations	133 292	130 312	138 593	150 459	121 548
Valeur estimative des participations (1)	172 076	161 204	175 666	302 516	182 587
Capitaux propres (2)	121 200	111 690	110 013	109 390	104 777
Dettes à plus d'un an	7 687	10 040	10 263	8 174	9 525
Fonds de roulement	-3 996	-8 024	-18 068	-33 446	-7 491
Nombre d'actions (3) et capitalisation boursière					
Nombre émis au 31 décembre	64 182 790	64 182 790	64 060 540	64 059 589	64 059 562
Nombre sur base jouissance entière	60 398 760	59 137 417	59 015 167	59 014 216	59 014 189
Capitalisation boursière au 31.12					
(en millions de BEF) (2) (4)	121 947	106 828	107 885	207 175	202 050
Données par action ordinaire, ajustées (3) (en BEF)					
Bénéfice net	85	136	123	190	96
Dividende brut	112	112	112	112	102
Dividende net	84	84	84	84	77
Capitaux propres	1 888	1 916	1 893	1 884	1 812
Cours en Bourse (3) : plus haut	2 285	2 520	3 520	3 860	5 687
plus bas	1 655	1 725	1 860	3 010	1 473
31.12	1 900	1 840	1 860	3 410	3 330
Ratios					
Rentabilité : ($\frac{\text{bénéfice net}}{\text{capitaux propres}}$)	4,2%	7,4%	6,8%	10,9%	5,6%
Endettement : ($\frac{\text{dettes à plus d'un an}}{\text{capitaux propres}}$)	6,3%	9,0%	9,3%	7,4%	9,1%
Rendement brut : ($\frac{\text{dividende brut}}{\text{cours 31.12}}$)	5,9%	6,1%	6,0%	3,3%	3,1%
Return boursier : ($\frac{\text{variation de cours} + \text{dividende brut}}{\text{cours 31.12}}$)	8,6%	3,8%	-43,6%	5,8%	122,7%

(1) Cours de Bourse au 31.12 pour les actions cotées, critères objectifs et constants pour les autres.

(2) De 1988 à 1991, déduction faite du montant du capital non appelé (BEF 11.268 millions).

(3) Le nombre d'actions et les données par action sont ajustés.

(4) Nombre total d'actions fois le cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles moins le capital à libérer de 1988 à 1991.

Païement du dividende

Si vous approuvez l'affectation du résultat qui vous est proposée, il sera payé :

- aux porteurs des 38.425.237 parts de réserve non AFV entièrement libérées, un dividende brut de BEF 112, soit BEF 84 net;
- aux porteurs des 18.000.000 de parts de réserve partiellement libérées, un dividende brut de BEF 88,45, soit BEF 66,34 net;
- aux porteurs des 7.757.553 parts de réserve AFV, un dividende brut de BEF 117, soit BEF 93,60 net (en ce compris un superdividende de respectivement BEF 5 et BEF 4).

Ces dividendes seront payables contre remise du coupon n° 34 des parts de réserve à partir du 25 mai 1993.

Situation financière et résultats de l'exercice

Le **résultat net** de l'exercice atteint BEF 5.109 millions contre BEF 8.149 millions en 1991, c'est-à-dire 37% en moins.

La ventilation de ces montants en résultats courant et exceptionnel se présente comme suit :

	1992	1991	écart
Courant	4.560	2.814	+1.746
Exceptionnel	549	5.335	-4.786
Net	5.109	8.149	-3.040

Parmi les **résultats courants**, les **dividendes** (BEF 5.476 millions) baissent de près de 5 % du fait, d'une part, de la cession des participations en CMB, Alcatel-Alsthom et VIV et, d'autre part, de la réduction de dividendes provenant d'Arbed ou de leur absence dans le cas de Recticel. Ces diminutions de revenus n'ont pas été compensées par l'amélioration enregistrée en Générale de Banque, Tractebel, CBR et Finoutremier. La Générale n'avait perçu de cette dernière aucun dividende en 1991 à la suite du changement de la date de clôture de son exercice social.

Par contre, le solde des **résultats financiers**, quoique toujours négatif, BEF 275 millions au lieu de BEF 1.986 millions, s'est amélioré de BEF 1.711 millions. Les effets du désendettement de la Générale, entamé en 1991, se sont fait pleinement ressentir durant l'exercice sous revue : le solde net des **charges d'intérêts** s'élevait à BEF 3.490 millions en 1990, à BEF 2.143 millions en 1991 et atteint BEF 1.305 millions en 1992. De plus, les résultats financiers ont été favorablement influencés cette année à hauteur de BEF 1.111 millions par la plus-value sur cession des titres Gobefin, détenus en placements de trésorerie. Par ailleurs, on remarquera que, conformément aux décisions prises en février 1992 concernant le holding, les **charges courantes nettes** - comprenant entre autres les frais de personnel, les biens et services divers et les amortissements - diminuent de BEF 330 millions pour atteindre BEF 620 millions.

Les **résultats exceptionnels** sont nettement moins élevés que les années précédentes car peu d'opérations à caractère exceptionnel ont été finalisées durant l'exercice. Parmi elles, seule la cession de l'immeuble, rue Royale, 20, qui a dégagé une plus-value de BEF 987 millions, est à signaler.

Pour rappel, d'importantes plus-values de réalisation avaient été dégagées lors de la cession, en 1991, de CMB, Alcatel-Alsthom et CIB, et en 1990, de Electrafina, Pabeltec et Petrofina. Les réductions de valeur se limitent à BEF 320 millions alors qu'en 1991, notamment les participations en Recticel, Cedee, Centrans et Tanks avaient nécessité une prise en charge de BEF 4,5 milliards. De même, les dotations aux provisions n'atteignent que BEF 200 millions au lieu de BEF 1 milliard en 1991.

Bilan

Alors qu'au cours des exercices 1990 et 1991, le **total du bilan** avait diminué de respectivement BEF 7,1 et 11,5 milliards, ce montant s'est accru de BEF 8,3 milliards au cours de l'exercice sous revue. Ceci s'explique essentiellement par la décision de votre Conseil d'administration du 13 avril 1992 d'appeler le capital restant à libérer, s'élevant à BEF 11,3 milliards, dont la moitié a été versée le 1er juillet 1992 et dont le solde le sera avant le 31 décembre 1993 à une date à fixer par le Président et l'Administrateur délégué.

Au passif, les fonds propres ont augmenté de BEF 9,5 milliards alors que les dettes se sont contractées de BEF 1,2 milliard. Les actifs circulants, du fait de l'enregistrement de la créance sur les actionnaires cités au point VIII de l'Annexe, s'accroissent de BEF 5,1 milliards et les actifs immobilisés de BEF 3,2 milliards.

Bilan Actif

Les **immobilisations corporelles**, dont les variations sont plus amplement illustrées au point III de l'Annexe, reflètent la cession, le 24 décembre 1992, de l'immeuble sis 20, rue Royale, à la Générale de Banque

Les **participations** logées en **immobilisations financières** ont globalement augmenté de BEF 3 milliards, principalement à la suite de:

- la souscription, en décembre 1992, à l'augmentation de capital de Recticel pour un total de BEF 3 milliards;
- l'acquisition, en avril 1992, de 415.343 actions Générale de Banque détenues par ABN-Amro pour BEF 2,7 milliards;
- la restructuration de Tanks qui s'est traduite par une diminution des immobilisations financières de BEF 2,7 milliards du fait d'un remboursement de capital en espèces. Au cours de l'exercice, Tanks a été transformée en une société de droit bahaméen, qui a adopté le franc belge comme devise de fonctionnement. A cette occasion, certaines participations de Tanks ont été reprises directement par la Générale, notamment la totalité des actions de GIF Curaçao ainsi que 86.104 actions Accor.

Le portefeuille titres a enregistré les mouvements suivants :

Entrées

Souscription de :

11.298.208	actions Recticel
48.829	actions SPE nouvelles

Achat de :

103.600	actions Recticel
53.200	actions Union Minière
415.343	actions Générale de Banque
15.250	actions Finoutremer
339.631	actions Suez
53.911	actions Accor
9.325	actions SPE anciennes

Sorties

Vente de :

405.662	actions Recticel
200	actions Euroturk
40.385	actions Eurtec
1.232	actions Sybeta
117.700	actions Belcofi

Autres mouvements

Sortie de:

451.580.640	actions Tanks anciennes
-------------	-------------------------

Entrée de:

1.180.000.090	actions Tanks nouvelles
86.104	actions Accor
4.013	actions GHF Curaçao

En ce qui concerne les **créances** incluses dans les immobilisations financières, qui s'accroissent de BEF 0,61 milliard, le mouvement le plus significatif est la souscription à un emprunt obligataire de Genfina pour BEF 0,5 milliard.

La **créance à plus d'un an** de BEF 1,1 milliard sur 21 International Holdings, Inc. a été cédée à une institution bancaire.

Les **créances à un an au plus** passent de BEF 4 à 12,9 milliards. Cette croissance de BEF 8,9 milliards est due notamment à l'apparition de la créance de BEF 5,6 milliards sur les actionnaires mentionnés ci-avant et au point VIII de l'Annexe, et de nouvelles créances sur diverses sociétés pour BEF 4,8 milliards compensées par une récupération de précompte mobilier de BEF 2 milliards.

Les **placements de trésorerie** (BEF 0,8 milliard, en diminution de BEF 2,7 milliards) reflètent la cession de Cobefin (BEF 3 milliards).

Bilan Passif

L'évolution des **fonds propres** (+ BEF 9,5 milliards) traduit la décision du Conseil d'administration d'appeler le solde à libérer et l'effet de l'affectation du résultat.

Les **dettes** se sont globalement résorbées de BEF 1,2 milliard pour atteindre BEF 26 milliards. Ce mouvement est essentiellement dû à un moindre recours au financement par le Centre de Coordination "Générale" alors que l'on notera par ailleurs un glissement de BEF 2,4 milliards des dettes à plus d'un an vers les dettes échéant dans l'année.

BILANS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE

ACTIF

(en milliers de BEF)

	1992	1991
ACTIFS IMMOBILISÉS	134 943 654	131 772 876
Immobilisations corporelles	186 705	606 757
Terrains et constructions	121 552	523 117
Installations, machines et outillage	3 541	4 670
Mobilier et matériel roulant	61 612	78 970
Immobilisations financières	134 756 949	131 166 119
Entreprises liées	90 811 116	90 260 978
Participations	90 261 263	90 232 169
Créances	549 853	28 809
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	40 876 962	37 515 634
Participations	39 963 476	36 693 608
Créances	913 486	822 026
Autres immobilisations financières	3 068 871	3 389 507
Actions et parts	3 067 755	3 386 395
Créances et cautionnements en numéraire	1 116	3 112
ACTIFS CIRCULANTS	14 344 728	9 221 235
Créances à plus d'un an	5 572	1 173 653
Autres créances	5 572	1 173 653
Créances à un an au plus	12 876 915	4 022 652
Créances commerciales	39 984	125 527
Autres créances	12 836 931	3 897 125
Placements de trésorerie	789 113	3 487 303
Autres placements	789 113	3 487 303
Valeurs disponibles	119 486	14 275
Comptes de régularisation	553 642	523 352
TOTAL DE L'ACTIF	149 288 382	140 994 111

PASSIF

(en milliers de BEF)

	1992	1991
CAPITAUX PROPRES	121 199 708	111 690 095
Capital	53 571 384	42 303 384
Capital sousent	53 571 384	53 571 384
Capital non appelé	0	-11 268 000
Primes d'émission	48 106 699	48 106 699
Réserves	19 432 239	20 945 100
Réserve légale	5 357 139	5 170 000
Réserves immunisées	5 775 100	5 775 100
Réserves disponibles	8 300 000	10 000 000
Bénéfice reporté	89 386	334 912
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	2 067 132	2 106 500
Provisions pour risques et charges	2 067 132	2 106 500
Autres risques et charges	2 067 132	2 106 500
DETTES	26 021 542	27 197 516
Dettes à plus d'un an	7 686 862	10 039 567
Dettes financières	7 679 837	7 716 342
Emprunts obligataires non subordonnés	400 000	400 000
Autres emprunts	7 279 837	7 316 342
Autres dettes	7 025	2 323 225
Dettes à un an au plus	17 194 796	16 071 462
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2 353 580	225 086
Dettes financières	602 553	5 404
Etablissements de crédit	602 553	5 404
Dettes commerciales	144 218	202 925
Fournisseurs	144 218	202 925
Dettes fiscales, salariales et sociales	236 696	335 194
Impôts	45 352	86 310
Rémunérations et charges sociales	191 344	248 884
Autres dettes	13 857 749	15 302 853
Comptes de régularisation	1 139 884	1 086 487
TOTAL DU PASSIF	149 288 382	140 994 111

COMPTES DE RESULTATS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A.

CHARGES

(en milliers de BEF)

	1992	1991
Charges des dettes	1 830 135	2 947 327
Autres charges financières	1 568 499	2 167 180
Services et biens divers	313 053	461 316
Rémunérations, charges sociales et pensions	368 423	469 687
Charges diverses courantes	53 630	148 541
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	42 814	85 373
Réductions de valeur	379 180	4 610 502
sur immobilisations financières	320 903	4 556 287
sur actifs circulants	58 277	54 215
Provisions pour risques et charges	203 632	1 009 000
Moins-values sur réalisation	90 450	508 438
d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 024	754
d'immobilisations financières	79 307	504 910
d'actifs circulants	10 119	2 774
Charges exceptionnelles	17 902	169 378
Impôts	20 000	0
Bénéfice de l'exercice	5 108 725	8 149 139
TOTAL DES CHARGES	9 996 443	20 725 881
Bénéfice de l'exercice à affecter	5 108 725	9 749 139

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(en milliers de BEF)

	1992	1991
Affectation aux capitaux propres	187 139	3 039 000
A la réserve légale	187 139	639 000
Aux autres réserves	0	2 400 000
Résultat à reporter	89 386	334 912
Bénéfice à reporter	89 386	334 912
Bénéfice à distribuer	6 867 112	6 744 011
Rémunération du capital	6 803 449	6 683 512
Administrateurs	43 315	40 984
Autres allocataires : Fonds de mécénat	20 348	19 515

PRODUITS

(en milliers de BEF)

	1992	1991
Produits des immobilisations financières	5 505 325	5 797 764
Dividendes	5 445 768	5 744 570
Intérêts	59 557	53 194
Produits des actifs circulants	661 746	923 580
Autres produits financiers	1 355 785	2 083 517
Produits des services prestés	90 792	118 494
Autres produits courants	66 411	94 125
Reprises de réductions de valeur	33 096	847 857
sur immobilisations financières	23 377	753 812
sur actifs circulants	9 719	94 045
Reprises de provisions pour risques et charges	0	728 475
Plus-values sur réalisation	2 232 582	10 066 334
d'immobilisations incorporelles et corporelles	987 752	606
d'immobilisations financières	110 056	10 027 334
d'actifs circulants	1 134 774	38 394
Produits exceptionnels	50 706	65 693
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0	42
TOTAL DES PRODUITS	9 996 443	20 725 881
Prélèvement sur les réserves immunisées	0	1 600 000

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(en milliers de BEF)

	1992	1991
Bénéfice à affecter	5 443 637	10 117 923
Bénéfice de l'exercice à affecter	5 108 725	9 749 139
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	334 912	368 784
Prélèvement sur les capitaux propres	1 700 000	0
Prélèvement sur les réserves disponibles	1 700 000	0

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 1992

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de BEF)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	991 191	24 245	261 315
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions y compris la production immobilisée	0	48	18 323
Cessions et désaffectations	-796 589	0	-11 619
Au terme de l'exercice	194 602	24 293	268 019
c. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	468 074	19 575	182 345
Mutations de l'exercice :			
Actés	9 493	1 177	32 144
Annulés	-404 517	0	-8 082
Au terme de l'exercice	73 050	20 752	206 407
d. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	121 552	3 541	61 612

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers de BEF)

	Liées	Entreprises avec un lien de participation	Autres
1. Participations, actions et parts			
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	104 214 994	36 858 124	3 554 841
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	3 716 307	2 948 755	0
Cessions et retraits	-9 894 158	-43 764	-313 245
Transferts d'une rubrique à une autre	-261 807	368 446	0
Au terme de l'exercice	97 775 336	40 131 561	3 241 596
c. Réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	13 982 825	88 685	168 446
Mutations de l'exercice :			
Actées	140 366	3 089	177 448
Reprises	-13 286	-2 197	-7 894
Annulées	6 616 057	0	0
Transférées d'une rubrique à une autre	20 225	2 677	-164 159
Au terme de l'exercice	7 514 073	92 254	173 841
d. Montants non appelés			
Au terme de l'exercice précédent	0	75 831	0
Mutations de l'exercice	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	75 831	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c) - (d)	90 261 263	39 963 476	3 067 755
2. Créances			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	28 809	822 026	3 112
Mutations de l'exercice :			
Additions	516 600	128 976	0
Remboursements	0	-4 601	-1 996
Autres	4 444	-32 915	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	549 853	913 486	1 116
Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice	250 000	0	0

V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles									
		directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres (en milliers d'unités monétaires)	Résultat net						
		Nombre	%	%										
A. Participations dans des entreprises liées (filiales et sous-filiales)														
Industries														
Recticel, Bruxelles TVA 405-666-668	ord. priv. AFV	12 566 740 7 333 889 253 881	73,57		31.12.92	BEF	6 754 059	-795 042						
Cimenteries CBR, Bruxelles TVA 400-465-290	ord. AFV 1 AFV 2	1 668 936 217 447 31 613							42,58	0,03	31.12.92	BEF	26 018 575	3 141 465
Non-ferreux														
Union Minière, Charleroi TVA 401-574-852	ord. AFV1 AFV2	17 966 680 962 534 946	76,50	5,39	31.12.92	BEF	8 991 201	-3 280 112						
Cie Royale Asturienne des Mines, Bruxelles TVA 402-975-117	ord. AFV	130 310 160 665	8,75	55,92	31.12.92	BEF	3 369 416	-14 054						
Services														
Tractebel, Bruxelles TVA 403-239-886	ord. AFV1 AFV2 AFV3 AFV4 AFV5	3 498 685 117 970 49 644 48 154 92 075 36	27,76	9,35	31.12.92	BEF	74 472 774	11 862 993						
Genfina, Bruxelles TVA 435-084-986	ord.	3 660							60,-	30.06.92	BEF	6 157 327	415 616	
Filiales Financières														
"TCI" Tanks Consolidated Investments, Nassau-Bahamas	Cat. A Cat. B	90 1 180 000 000							90,00 100,00	10	31.12.92	BEF	1 140 954	-39 052
"GIF", Luxembourg	ord.	390 000							97,50	2,5	31.12.92	BEF	964 005	-123 475
"GIF", Curaçao-Antilles Néerlandaises	ord.	4 013							100,00		31.12.92	NLG	866 368	22 001
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles TVA 427-646-274	ord.	449 977	99,99	0,01	31.12.92	BEF	4 658 801	544 571						
Belgatel (en liq.), Bruxelles TVA 430-510-348	ord.	2 140 000	100,-		31.12.92	BEF	52 985	4 647						
Sogenbel, Bruxelles TVA 436-443-877	ord.	31 500	96,92	3,08	30.06.92	BEF	237 490	-5 292						
Centrans, Eindhoven-Pays Bas	ord.	2 500	100,-		31.12.92	NLG	-12 709	7 790						
"CEDEE" Compagnie Européenne pour le Développement Electrique et Electronique, Bruxelles TVA 427-337-062	ord.	312 656	99,99	0,01	31.12.92	BEF	1 825 343	-10 370						
Union Financière et Industrielle "Ufi", Liège TVA 402-305-601	ord.	4 998 491	99,98		31.12.92	BEF	-178 765	22 081						
Genanfi, Paris-France	ord.	2 500	100,-		31.12.92	FRF	-96 848	-34 445						
"Finoutremer" Compagnie Financière Européenne et d'Outre-Mer, Bruxelles TVA 403-227-217	ord.	705 193	55,16	1,47	31.12.92	BEF	4 259 797	367 812						
CIG-Intersys Group, Bruxelles TVA 434-292-952	ord.	605 000	55,-		31.12.92	BEF	390 854	23 255						

V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite)

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres (en milliers d'unités monétaires)	Résultat net
		Nombre	%	%				
Autres Participations								
Société Générale de Belgique, Japon C ^o Ltd Tokyo - Japon	ord.	500	100,		31.12.92	JPY	33 409	2 596
Euroturk, Istanbul-Turquie	ord.	19 498	9,75		31.12.92	TRL	31 352 000	4 626 000
Compagnie de Suez, Paris-France	act. FRF 75	353 810	0,24	4,18	31.12.91	FRF	41 401 274	2 889 531
Suez Investicni, Prague-République Tcheque	act.	500	16,67		31.12.92	CSK	34 132	4 149
Société Espace Léopold, Bruxelles TVA 435-890-977	act. "A"	3 320	16,60	33,40	31.12.91	BEF	202 903	45 320
De Coene (en liq.), Courtrai	ord.	81 250	22,39	77,26	31.12.91	BEF	-651 473	-116 772

B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Industries								
ARBED, Luxembourg	ord.	1 806 297	25,56		31.12.91	LUF	39 352 024	-682 173
Services Financiers								
Générale de Banque, Bruxelles TVA 403-199-702	ord. AFV1 AFV2	2 684 931 169 817 146 362	20,80	0,11	31.12.92	BEF	73 513 903	7 602 378
Groupe AG, Bruxelles TVA 403-249-586	ord. AFV warrants	5 781 980 92 324 162 864	19,58	0,39	31.12.91	BEF	36 994 955	-377 033
"AG 1990", Bruxelles TVA 440-226-283	ord.	108	0,00	1,04	31.12.91	BEF	40 014 230	1 133 973
"BELFIN" Compagnie Belge pour le financement de l'industrie, Bruxelles TVA 420-479-855	ord. lib. 25%	100 000	10,00	13,00	31.12.91	BEF	523 167	13 925
"COBAC" Compagnie Belge d'Assurance Crédit, Bruxelles TVA 403-248-596	ord. à lib. F50	16 622	24,44	2,35	31.12.91	BEF	873 310	10 315
Boels & Begault Holding, Bruxelles TVA 442-639-605	act. ord.	20 511	11,43		31.12.91	BEF	336 469	170 998
Autres participations								
CFE, Bruxelles TVA 400-404-795	ord.	8 768	1,51		31.12.91	BEF	3 525 511	448 714
"SPE" Sociedade Portuguesa de Empreendimentos, Lisbonne-Portugal	ord. de PTE 1000	85 908	3,44	1,51	31.12.91	PTE	1 077 379	-1 411 185
Sybeta, Charleroi TVA 400-398-281	Priv. "O"	21 000	1,32		31.12.92	BEF	3 691 771	339 852
Accor, Evry-France	act. de FRF 100	2 433 875	10,09	1,63	31.12.91	FRF	8 256 396	569 249

ANNEXE

V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite)

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres (en milliers d'unités monétaires)	Résultat net
		Nombre	%	%				
C. Principaux autres titres de Portefeuille								
Fibelpar, Charleroi TVA 400-398-281	ord.	6 785 923	5,49	12,95	30.06.92	BEF	26 171 667	2 147 338
Sambrinvest, Charleroi TVA 427-908-867	ord. "B"	1 500	7,50	7,50	30.06.92	BEF	149 931	71 913
Nivelinvest, Court-Saint-Etienne TVA 430-636-943	ord. "B"	3 000	15,-	10,-	31.12.91	BEF	21 537	1 255
Siparex Participations, Fribourg-Suisse	ord. "A"	14 990	4,80		31.03.92	CHF	33 740	305
Brussels Airport Terminal Cy, Bruxelles TVA 433-137-365	ord.	52 501	6,56		31.12.91	BEF	2 363 111	198 457
Amorim Investmentos E Part., Lourosa-Portugal	act. PTE 1000	3 333 333	6,84		31.12.92	PTE	65 422 896	3 016 416

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	707 038	3 412 670
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	708 638	3 413 470
Montant non appelé	-1 600	-800
Titres à revenu fixe	35 573	23 312
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit avec une durée résiduelle ou de préavis:		
• de plus d'un mois à un an au plus	46 502	51 321
	46 502	51 321

VII. COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers de BEF)

	Exercice
Ecart de conversion de devises	450
Charges à reporter	6 558
Produits acquis	546 634

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Montants (en milliers de BEF)	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
• Au terme de l'exercice précédent	53 571 384	
• Modifications au cours de l'exercice :	0	
• Au terme de l'exercice	53 571 384	
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Parts de réserve non AFV	32 072 353	38 425 237
Parts de réserve à libérer de BEF 313	15 024 042	18 000 000
Parts de réserve AFV	6 474 989	7 757 553
		<u>64 182 790</u>
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives		46 654 762
Au porteur		17 528 028
B. Capital non libéré		
		(en milliers de BEF)
		2. Montant appelé non versé
Actionnaires redevables de libération		5 634 000
Compagnie de Suez		2 027 066
Frabepar		2 442 574
AG 1824		1 164 360
E. Capital autorisé non souscrit	5 000 000	
G. La structure de l'actionariat de la Société Générale de Belgique se trouve reproduite au point XXII ci-après.		

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	(en milliers de BEF)
	Exercice
Provisions pour engagements	900 000
Provisions pour risques divers	1 167 132

ANNEXE

X. ETAT DES DETTES

(en milliers de BEF)

	Dettes (ou partie de dettes)		
	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle			
Dettes financières	36 580	7 279 837	400 000
2. Emprunts obligataires non subordonnés	0	0	400 000
4. Etablissements de crédit	0	0	0
5. Autres emprunts	36 580	7 279 837	0
Autres dettes	2 317 000	0	7 025
Total	2 353 580	7 279 837	407 025
C. Dettes fiscales, salariales et sociales			
1. Impôts			Exercice
b) Dettes fiscales non échues			25 352
c) Dettes fiscales estimées			20 000
2. Rémunérations et charges sociales			
b) Autres dettes salariales et sociales			191 344

XI. COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers de BEF)

	Exercice
Charges à imputer	41 447
Produits à reporter	81 245
Intérêts courus non échus	1 017 192

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de BEF, sauf C.1.)

	Exercice	Exercice précédent
C.1. Effectif moyen du personnel	98	116
Ouvriers	6	7
Employés	59	66
Personnel de direction	31	41
Autres	2	2
C.2. Frais de personnel		
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	264 493	278 566
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	66 217	76 055
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	22 147	16 963
d) Autres frais de personnel	15 566	17 903
e) Pensions	0	80 200
D. Réductions de valeur		
2. Sur créances commerciales actées	48	14
F. Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	53 593	148 346
Autres	36	195

XIII. RESULTATS FINANCIERS

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Autres produits financiers		
Différences de change	674 129	1 149 587
Ecart de conversion des devises	2 039	6 090
Commissions	679 617	927 839
C. Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	58 229	54 201
Reprises	-9 719	-94 044
D. Autres charges financières		
Différences de change	678 588	1 130 978
Ecart de conversion de devises	38 384	30 365
Commissions et charges diverses	851 527	1 005 837

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT

(en milliers de BEF)

	Exercice
A.1. Impôts sur le résultat de l'exercice	20 000
a) Impôts et précomptes dus ou versés	420 052
b) Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	-120 052
c) Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	20 000
B. Principales sources des disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé	
Revenus définitivement taxés et dividendes immunisés (A.R. 15 & 150)	5 304 636
Plus-values non taxables, réductions de valeur et moins-values non admises	-334 880
Provisions non taxables et dépenses diverses non admises	107 687

XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :		
1. à l'entreprise (déductibles)	39 034	13 881
2. par l'entreprise	23 353	25 333
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. Précompte professionnel	110 624	121 085
2. Précompte mobilier	974 846	1 192 326

ANNEXE**XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

(en milliers de BEF)

	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	3 263 600
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	3 263 600
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan :	
Prêts cédés avec recours	1 154 597
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	
Divers "puts" émis	706 589
Engagements importants de cession d'immobilisations	
Divers "calls" émis	3 830 552
Marchés à terme	
Devises achetées (à recevoir)	660 926
Devises vendues (à livrer)	660 476

**Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit
du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge**

Le personnel jouit d'une garantie de ressources de retraite et de survie basée sur l'ancienneté ainsi que sur sa rémunération de fin de carrière. Des polices d'assurance de groupe couvrent ces garanties. Les réserves mathématiques sont recalculées annuellement.

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

(en milliers de BEF)

	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. Immobilisations financières	90 811 116	90 260 978	40 876 892	37 515 634
participations	90 261 263	90 232 169	39 963 476	36 693 608
créances : autres	549 853	28 809	913 416	822 026
2. Créances	10 763 638	672 496	508 561	65 851
à plus d'un an	0	0	5 425	5 425
à un an au plus	10 763 638	672 496	503 136	60 426
3. Placements de trésorerie	283 465	54 444		
actions	283 465	54 444		
4. Dettes	16 135 438	18 016 992	202 165	401 309
à plus d'un an	7 136 248	9 452 448	146 320	182 825
à un an au plus	8 999 190	8 564 544	55 845	218 484
5. Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	3 263 600	7 147 062		
7. Résultats financiers				
Produits				
des immobilisations financières	3 400 709	3 833 244		
des actifs circulants	573 660	448 360		
autres produits financiers	19 138	2 967		
Charges				
des dettes	1 745 146	2 850 863		
autres charges financières	0	0		
8. Cession d'actifs immobilisés				
Plus-values réalisées	104 076	2 038 313		
Moins-values réalisées	0	211 193		

XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

(en milliers de BEF)

	Exercice
a) Les administrateurs et gérants	
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :	42 811

XX. RESUME DES REGLES D'EVALUATION PREVUES POUR LES INVENTAIRES PRESCRITS PAR L'ARTICLE 7 DE LA LOI DU 17 JUILLET 1975

I. Frais d'établissement

Les frais d'augmentation de capital ou d'émission d'obligations convertibles ou non sont amortis en cinq ans. Les frais de conversion sont pris en charge dans l'exercice où ils auront été exposés.

II. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux fiscalement admis, c'est-à-dire :

Constructions	3,- % l'an;
Magasins de commerce	1,- % l'an;
Bâtiments ou parties de bâtiments affectés à des usages spéciaux : immédiatement	33,1/3 %; puis 3,- % annuellement sur les 2/3;
Transformations aux bâtiments occupés	10,- % l'an;
Matériel d'informatique	33,- % l'an;
Autres matériels	20,- % l'an;
Mobiliers	10,- % l'an;
Coffres-forts	5,- % l'an.

Les frais accessoires, dont notamment la T.V.A. non déductible, sont amortis dans l'exercice durant lequel ils ont été supportés, à l'exception de ceux afférents aux voitures automobiles qui sont amortis au même rythme que la valeur d'investissement.

III. Immobilisations financières

Participations et autres valeurs de portefeuille

Sauf pour les titres détenus au 31 décembre 1977, dont la valeur d'inventaire historique a fait l'objet au cours de l'exercice transitoire 1977, d'un aménagement en vertu de la dérogation obtenue de l'Autorité de contrôle, les acquisitions sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'achat ou d'apport et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre figurant en immobilisations financières est effectuée, de manière à refléter de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre.

Elle peut être basée sur l'une ou l'autre des valeurs traditionnellement utilisées pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre elles.

La méthode d'évaluation ainsi retenue pour un titre est employée systématiquement d'exercice à exercice sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. En ce cas, si le changement a des conséquences significatives, une mention spéciale en est faite dans l'Annexe.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur d'inventaire, une

dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée.

Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

Comme précédemment, la pratique constante demeure de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values que fait apparaître l'évaluation des titres.

Créances

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libérées en monnaies étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice.

Les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

IV. Créances à plus d'un an et créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en francs belges au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au dernier cours de change de l'exercice.

Une réduction de valeur est opérée lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans les cas de créances à plus d'un an.

V. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

En principe, les titres de placement sont estimés au dernier cours de Bourse de l'exercice lorsque leur marché est significatif.

Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

VI. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration examine les provisions à constituer pour couvrir notamment :

- les grosses réparations ou gros entretiens;
- les risques découlant d'avances ou de garanties;
- d'autres risques, s'il y a lieu.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

VII. Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à la valeur nominale.

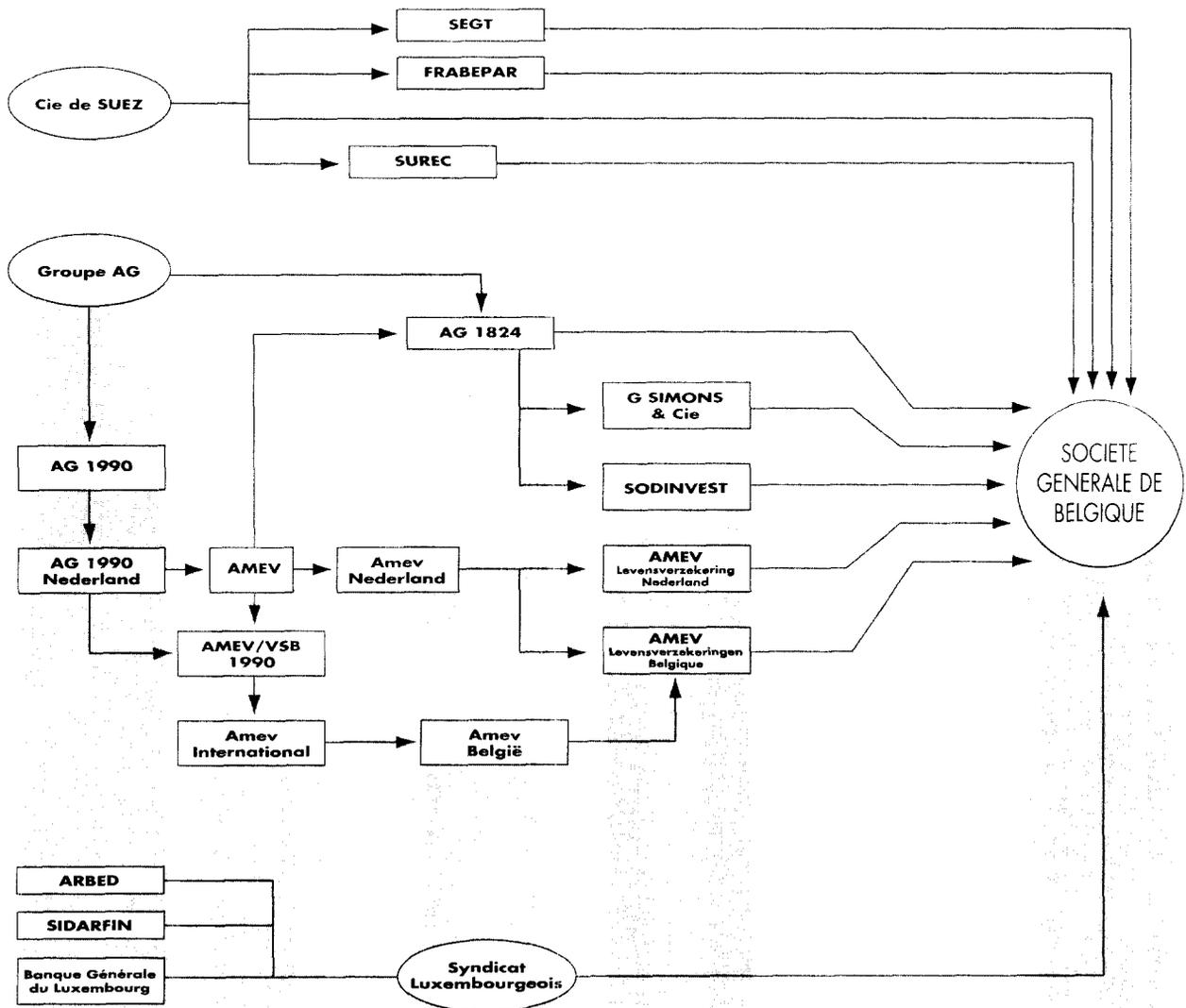
XXI. AU COURS DE L'EXERCICE 1992, LA GENERALE A CONFIE A SES COMMISSAIRES-REVISEURS DIVERSES MISSIONS D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL

La rémunération afférente à ces prestations hors mandat s'est élevée à :

BEF 4.565.600 pour Price Waterhouse

BEF 3.465.000 pour Tinnemans, Pourbaix, Vaes and Co.

XXII. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE AU 31 DECEMBRE 1992.



ANNEXE

Dénomination des actionnaires directs :			Date de la dernière déclaration reçue art. 4 § 2 Loi du 2/3/1989	en %
Compagnie de SUEZ :				60,85
Compagnie de SUEZ SA	rue d'Astorg, 1	75008 PARIS	05.08.92	36,71
FRABEPAR SA	rue Blanche, 27	1050 BRUXELLES	05.08.92	14,20
SEGT SA	place des Saussaies, 4	75008 PARIS	05.08.92	p.m.
SUREC SA	place des Saussaies, 4	75008 PARIS	05.08.92	9,94
GROUPE AG :				11,80
AG 1824, SA	boulevard E. Jacqmain, 53	1000 BRUXELLES	08.04.91	11,77
SODINVEST SA	boulevard E. Jacqmain, 53	1000 BRUXELLES	08.04.91	p.m.
G. SIMONS & Co. SA	Suikernui 5 - Bus 1	2000 ANTWERPEN	08.04.91	p.m.
AMEV Levensverzekering NV	Archimedeslaan 10	3584 BA UTRECHT	08.04.91	0,01
AMEV Levensverzekeringen NV	Av. de l'Astronomie, 23	1030 BRUXELLES	08.04.91	0,01
Syndicat Luxembourgeois (agissant de concert avec AG 1824) :				2,80
• ARBED SA	avenue de la Liberté, 19	2930 LUXEMBOURG	08.04.91	1,02
• Banque Générale du Luxembourg SA	rue Aldringen, 14	1906 LUXEMBOURG	08.04.91	0,72
• SIDARFIN NV	Kouter, 188	9000 GAND	08.04.91	1,06

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions des arrêtés royaux des 25 novembre 1991 et 6 mars 1990.

Les comptes annuels consolidés de la Société Générale de Belgique sont intégrés par consolidation dans les comptes consolidés de la Compagnie de Suez, rue d'Astorg 1 à 75008 Paris. Les comptes consolidés de cette société peuvent être obtenus à son siège social.

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR LES COMPTES SOCIAUX

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons procédé à l'examen des comptes annuels au 31 décembre 1992 de la Société Générale de Belgique SA. Notre examen a été effectué conformément aux normes générales de révision et recommandations de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Nous avons pu appuyer nos travaux de révision sur une organisation administrative comportant un contrôle interne approprié à la nature et à l'étendue des activités de la société. Nous avons obtenu des administrateurs et des préposés de la société toutes les explications et informations que nous leur avons demandées.

Sur base de nos contrôles, nous confirmons que :

- la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables;
- l'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux statuts et aux lois sur les sociétés commerciales;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration contient les informations requises par la loi, lesquelles concordent avec les données résultant des comptes annuels;
- nous n'avons pas connaissance d'opérations conclues ou de décisions prises en infraction avec les lois sur les sociétés commerciales ou les statuts.

En conclusion, nous attestons sans réserve que, à notre avis, les comptes annuels au 31 décembre 1992 de la Société Générale de Belgique SA - dont le total du bilan est de BEF 149.288.382 milliers et dont le bénéfice pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à BEF 5.108.725 milliers - donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'exercice de la société, conformément aux principes comptables et règles d'évaluation généralement admis.

Le 9 avril 1993

Le Collège des Commissaires-reviseurs

PRICE WATERHOUSE
Reviseurs d'Entreprises SCC
Représentée par Paul Pauwels

TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co. SCC
Membre de DIT INTERNATIONAL
Représentée par Claude Pourbaix.

**AVIS DE LA COMMISSION BANCAIRE ET FINANCIERE EN SA LETTRE DU 23 AVRIL 1993
CONCERNANT LA MISE EN EQUIVALENCE DES COMPTES DE TRACTEBEL**

"La Commission bancaire et financière est d'avis, en application de l'article 6 de l'arrêté royal n° 64 du 10 novembre 1967, que les comptes consolidés de la Société Générale de Belgique devraient comporter une consolidation par intégration globale des sociétés Tractebel et Electrabel.

La Commission bancaire et financière estime que les arguments avancés par la Société Générale de Belgique pour justifier, en application de l'article 14 § 1er de l'arrêté du 6 mars 1990, une exception au nom de l'image fidèle à cette double consolidation ne sont pas suffisants:

1° le rôle du "Comité de Contrôle de l'Electricité et du Gaz" :

• la Commission estime que du fait qu'il s'agit d'un fait public, notoire, connu de longue date, ce rôle n'entâche pas l'image fidèle au point de justifier une exclusion du périmètre de consolidation; la Commission note que sur ce point, la Société Générale de Belgique défend une conception différente de l'image fidèle que sa filiale Tractebel, qui consolide intégralement Electrabel;

• la Commission estime que cet argument est irrelevante pour justifier l'exclusion de Tractebel elle-même du périmètre de consolidation; en effet, le rôle dudit Comité ne s'exerce pas à l'égard des activités propres de Tractebel;

2° le poids disproportionné du secteur gaz-électricité par rapport aux autres activités développées par la Générale : la Commission estime que pour donner une image fidèle, il serait plus logique que ce poids soit dûment reflété dans les comptes consolidés de la Société Générale de Belgique;

3° l'intérêt économique limité à 10% que la Générale détient dans ce secteur : la Commission estime que cet argument est contraire aux fondements mêmes de la 7^e Directive et de la réglementation belge qui l'a transposée: en effet, la 7^e Directive est basée sur le principe du pouvoir de contrôle, et non sur le pourcentage d'intérêt.

Enfin, la considération que la décision de mettre Tractebel en équivalence n'a pas d'effet sur la part du Groupe dans le résultat net et dans les capitaux propres ne paraît pas non plus suffisante à la Commission. La Commission constate en effet que la simple mise en équivalence de Tractebel n'assure au lecteur des comptes consolidés aucune information sur la nature et le volume des éléments de bilan et hors bilan de Tractebel et d'Electrabel, ni sur la décomposition de leurs produits et de leurs charges."

Observations

- au 1°

Notre proposition d'intégrer globalement Tractebel et de mettre Electrabel en équivalence n'a pas été acceptée par la Commission bancaire et financière en mars 1991.

- aux 2° et 3°

Le poids disproportionné du secteur, l'intérêt économique limité à 10% et le caractère partiel du contrôle sur Electrabel sont trois éléments qui ne peuvent être dissociés et qui, ensemble, fondent l'exception à la règle générale.

- au dernier alinéa

Par ailleurs, le bilan et le compte de résultats de Tractebel, intégrant globalement Electrabel, se trouvent à la page 47.

Siège social

Société Générale de Belgique

Rue Royale, 30, B - 1000 Bruxelles, Belgique
Tél. (32-2) 507.02.11, Fax (32-2) 512.18.95

Représentations à l'étranger

République Populaire de Chine

Société Générale de Belgique,
Beijing Representative Office, Zijin Guest House,
3-21, Chongwenmen Xidajie 9,
Beijing 100005, People's Republic of China
Tél. (86-1) 512.71.57, Fax (86-1) 512.71.58
Télex 2111 79 gener cn

Hong Kong

Société Générale de Belgique,
c/o Tractebel Pacific Ltd, 41st Floor, Bond Centre,
East Tower, 89 Queensway, Hong Kong
Tél. (852) 260 02 15, Fax (852) 868 4134
Télex 0802-67398 tpl hx

Japon/Corée

Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd,
Imperial Tower 5A-11, 1-1-1,
Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan
Tél. (81-3) 3593.0765, Fax (81-3) 3593.0766

Zaïre

Société Générale de Belgique,
B.P. 249 Kinsbasa 1, Zaïre
Tél. (243-12) 33170-33171, Fax (243-12) 33171
Télex 0982.21215 sgmkln zr

Groupe de la Générale

ARBED

Avenue de la Liberté 19, L - 2930 Luxembourg
Tél. (00-352) 479.21, Fax (00-352) 47.92.26.75

CIMENTERIES CBR

Chaussée de La Hulpe 185,
B - 1170 Bruxelles, Belgique
Tél. (32-2) 678.32.11, Fax (32-2) 660.64.33

GÉNÉRALE DE BANQUE

Montagne du Parc 3, B - 1000 Bruxelles, Belgique
Tél. (32-2) 518.21.11, Fax (32-2) 516.42.22

GROUPE AG

Boulevard E. Jacqmain 53, B - 1000 Bruxelles, Belgique
Tél. (32-2) 220.81.11, Fax (32-2) 220.81.50

RECTICEL

Avenue des Pléiades 15, B - 1200 Bruxelles, Belgique
Tél. (32-2) 775.18.11, Fax (32-2) 775.19.90

TRACTEBEL

Place du Trône 1, B - 1000 Bruxelles, Belgique
Tél. (32-2) 510.71.11, Fax (32-2) 510.73.88

UNION MINIERE

Avenue E. Rousseau, B - 6001 Charleroi, Belgique
Tél. (32-71) 44.63.11, Fax (32-71) 43.68.03
(siège administratif: Gulledele, 92 - 1200 Bruxelles
Belgique, Tél. (32-2) 778.81.11, Fax (32-2) 778.89.03)

ACCOR

2 rue de la Mare Neuve, F - 91021 Evry, Cedex France
Tél. (33-1) 60.87.43.20, Fax (33-1) 60.77.04.58

FINOUTREMER

Rue Royale, 30, B - 1000 Bruxelles, Belgique
Tél. (32-2) 510.02.64, Fax (32-2) 514.13.93

R a p p o r t A n n u e l 1 9 9 2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Rue Royale, 30

B - 1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone : (32-2) 507-02-11

Téléfax : (32-2) 512-18-95

•

*La Direction de la Communication est à la disposition
des actionnaires et des investisseurs :*

Téléphone : (32-2) 507-02-97

☎ (32-2) 507-02-77

Téléfax : (32-2) 513-43-27

Dit jaarverslag is eveneens verkrijgbaar in het Nederlands

This report is also available in English

•

Tous nos remerciements vont à :

Ligne Roset (France)

Swift (La Hulpe, Belgique)

Hôtel Astoria (Bruxelles, Belgique)

Watco (Bruxelles, Belgique)

la SNCB (Bruxelles, Belgique)

et aux services de Communication des sociétés du Groupe.

•

Impression : Lannoo (Tielt, Belgique)

Conception et réalisation : Image Plus (Bruxelles, Belgique)

Coordination : Direction de la Communication.